



**ACADÉMIE
DE STRASBOURG**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Chiffres clés

2020 2021

Effectifs
Résultats
Écoles
Établissements
Apprentissage
Langues
Insertion

ENSEIGNANTS
CHERCHEURS
PERSONNELS DE DIRECTION
CHEFS DE SERVICE
ADMINISTRATIFS
AGENTS DE SERVICE
PERSONNELS TECHNIQUES
OUVRIERS

...



DÉCOUVREZ LA BANQUE DU MONDE DE L'ÉDUCATION

.....
UNE BANQUE CRÉÉE PAR DES COLLÈGUES,
ÇA CHANGE TOUT.

Crédit  Mutuel
Enseignant

Crédit Mutuel Enseignant du Bas-Rhin
Cme67@creditmutuel.fr – 03.90.41.65.15

Crédit Mutuel Enseignant 68 Colmar
Cme68colmar@creditmutuel.fr – 03.89.20.45.60

Crédit Mutuel Enseignant 68 Mulhouse
Cme68mulhouse@creditmutuel.fr – 03.89.36.64.40

Sommaire

4	L'ACADÉMIE DE STRASBOURG	22	L'APPRENTISSAGE
6	Les chiffres clés : population scolaire, personnels et budget		Les effectifs par spécialité et par niveau
7	Les établissements publics et privés sous contrat en 2020-2021	23	L'évolution des effectifs par niveau
8	LE PREMIER DEGRÉ	23	La carte des CFA
	Les effectifs et leur évolution	24	LE POST-BAC
9	La carte des circonscriptions		Les effectifs et leur évolution
10	LE SECOND DEGRÉ	25	La carte des sections post-bac
	Le collège	26	LES FILLES ET LES GARÇONS
	Les effectifs et leur évolution	27	LES INÉGALITÉS SOCIALES
11	La carte des collèges	28	L'ÉGALITÉ DES CHANCES
12	Le lycée, enseignement général et technologique		L'éducation prioritaire
	Les effectifs et leur évolution	29	Les réseaux et leurs effectifs
13	La carte des lycées proposant un enseignement GT	30	LA SCOLARISATION DES ÉLÈVES HANDICAPÉS
14	Baccalauréat 2021 et nouveau lycée		La carte des dispositifs collectifs de scolarisation
16	Les cartes des enseignements de spécialité	32	LES LANGUES
			La filière bilingue, effectifs et évolution
18	Le lycée, enseignement professionnel	33	La carte des langues enseignées
	Les effectifs et leur évolution	34	LES RÉSULTATS AUX EXAMENS
19	Les effectifs par type de spécialité et diplôme préparé		Le diplôme national du brevet
20	Campus des métiers et lycées des métiers	35	Le baccalauréat
		35	Les examens professionnels
21	La carte des lycées offrant une formation professionnelle	36	L'INSERTION PROFESSIONNELLE
			L'insertion des apprentis
		37	L'insertion des lycéens

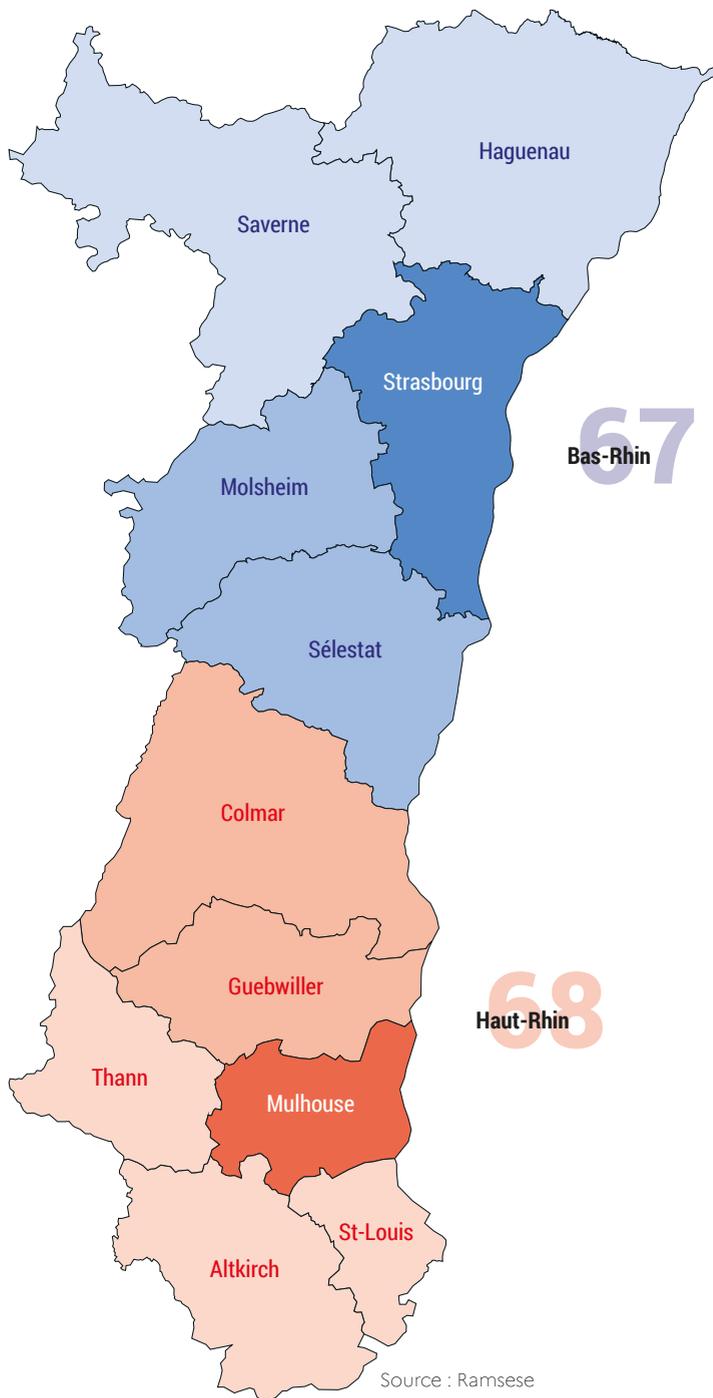
L'académie de Strasbourg

L'académie de Strasbourg correspond à l'Alsace et se situe dans la région Grand Est. Elle couvre deux départements : le Bas-Rhin (67) et le Haut-Rhin (68), et est divisée en 6 bassins de formation et 11 districts.

Avec une superficie de près de 8 300 km², l'Alsace est un territoire très dense et très urbain (près de 230 habitants au km²). Il ne couvre que 1,5% du territoire métropolitain mais sa population représente 2,9% de celle du pays.

En matière de recherche, de développement et d'innovation, cruciaux pour la compétitivité des activités et des emplois, le territoire développe des domaines d'excellence spécifiques, avec une notoriété mondiale notamment en chimie et biologie. À la frontière de l'Allemagne et de la Suisse, l'Alsace appartient, par sa géographie et pour une part importante de son économie, à l'espace rhénan.

- Bassin Nord Alsace
- Bassin Strasbourg
- Bassin Centre Alsace Bas-Rhin
- Bassin Centre Alsace Haut-Rhin
- Bassin Mulhouse
- Bassin Sud Alsace
- limite district



La région Grand Est

Née le 1^{er} janvier 2016 de la fusion entre l'Alsace, la Champagne-Ardenne et la Lorraine, la région Grand Est se situe stratégiquement au cœur de l'Europe. Elle compte un peu plus de 5,5 millions d'habitants répartis sur un territoire de plus de 57 000 km². Le taux de chômage de la région est semblable à celui observé en France métropolitaine, mais de fortes

disparités existent selon les départements. Elle est la seule région de France à disposer d'une frontière commune avec quatre pays. De par ce positionnement, elle compte plus de 160 000 travailleurs frontaliers. Avec près de 30% d'habitants de moins de 25 ans, la région dispose d'une offre de formation générale et professionnelle diversifiée.

Principaux indicateurs économiques

	Estimations de population au 1 ^{er} janvier 2020 (en milliers)	Poids dans la région Grand Est (%)	Superficie (km ²)	Densité moyenne au 1 ^{er} janvier 2020 (hab/km ²)	Taux de chômage localisé au 4 ^e trim. 2019 (%)	Taux de pauvreté 2017 (%)
Bas-Rhin	1 133	20,6	4 755	238	6,8	13,0
Haut-Rhin	763	13,8	3 525	217	7,8	12,9
Alsace	1 896	34,4	8 280	229	7,2	nd
Lorraine	2 307	41,9	23 547	98	8,0	nd
Ch.-Ardenne	1 309	23,7	25 606	51	8,5	nd
Grand Est	5 512	100,0	57 433	96	7,8	14,5
France métro.	64 898		543 941	119	7,9	14,5

nd : non disponible

La région académique Grand Est

18 régions académiques ont été créées pour assurer la cohérence des politiques éducatives au niveau régional.

La région académique Grand Est, dont le recteur coordonnateur est le recteur de Nancy-Metz, également chancelier des universités, regroupe les académies de Strasbourg, Reims et Nancy-Metz.

Les recteurs d'académie pilotent au sein de leur académie respective la mise en œuvre de leurs politiques, notamment sur le plan pédagogique, de pilotage des écoles et établissements et de gestion des ressources humaines. Le recteur de région académique est assisté d'une rectrice déléguée dans le domaine de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (Esri). La mise en place de la région académique se traduit par la création de services interacadémiques et de services régionaux, en application de la feuille de route commune.

Recteur de la région académique Grand Est, chancelier des universités, et recteur de Nancy-Metz

Jean-Marc Huart

Rectrice déléguée à l'Esri : Fabienne Blaise

Rectrice de l'académie de Reims

Agnès Walch Mension-Rigau



- Recteur de région académique et recteur d'académie, chancelier des universités
- Recteur d'académie

Les chiffres clés

La population scolaire

Évolution des effectifs du public et du privé sous contrat

(prévision)

Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
1 ^{er} degré	176 681	176 832	178 948	179 429	179 975	180 284	179 955	179 642	178 415	177 020
2 ^d degré	148 833	148 208	148 530	148 768	149 009	149 334	150 638	150 571	151 046	151 963
Post-bac	8 108	8 284	8 381	8 327	8 372	8 418	8 459	8 532	8 471	8355
Apprentis	14 579	14 612	14 301	13981	14 143	14 445	14 892	15 378	16 787	nd*

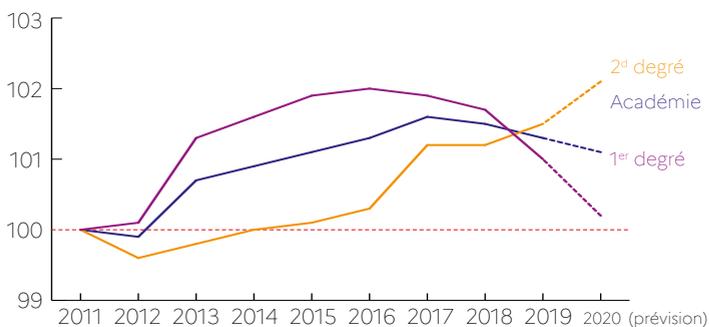
Sources et champs :

1^{er} et 2^d degrés : constats de rentrée (public et privé sous contrat)
 Les effectifs du 2^d degré incluent les élèves en Dima jusqu'à la rentrée 2018
 Les prévisions du 2^d degré sont établies en reportant pour l'Erea les effectifs de la rentrée 2019

*données non disponibles

Apprentis : centres de formation d'apprentis publics et privés sous tutelle du MENJS - niveaux 3 à 7
 Post-Bac : CPGE, BTS et assimilés, DSAA et DNMADE (public et privé sous contrat)

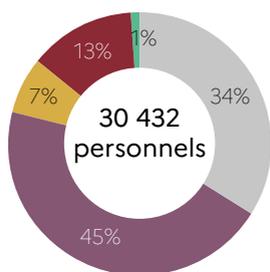
Évolution base 100 (2011)



Les chiffres portés dans les colonnes « privé » concernent les élèves scolarisés dans les établissements privés sous contrat. Les années mentionnées dans les tableaux et graphiques renvoient à l'année de rentrée, exemple : 2015 = année scolaire 2015-2016

Source : constats de rentrée - Les effectifs "Académie" incluent le post-bac

Les personnels au 30 novembre 2019



■ Enseignants 1^{er} degré
 ■ Enseignants 2^d degré
 ■ Personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé
 ■ Personnels de vie scolaire
 ■ Personnels de direction et d'inspection

Champ : secteurs public et privé sous contrat
 Sources : MENJS, systèmes d'information EPP, Agora, Agape - données issues de l'application BSA

Le budget 2019 de l'académie

Personnels et fonctionnement

Les dépenses de personnels et de fonctionnement relèvent de cinq budgets : *enseignement public du 1^{er} degré, du 2^d degré, soutien de la politique de l'Éducation nationale, vie de l'élève et enseignement privé sous contrat*. D'un montant de 1 778 M€, les dépenses de personnels comprennent les rémunérations d'activité, les cotisations et contributions sociales ainsi que les prestations sociales. Les dépenses de fonctionnement, qui comportent les dépenses structurelles autres que celles de personnels, sont de 87,9 M€.

Investissement

Les dépenses d'investissement relèvent des budgets : *soutien de la politique de l'Éducation nationale, formation supérieure et recherche universitaire, vie étudiante*. Elles se montent à 5,9 M€.

Les établissements publics et privés sous contrat en 2020-2021

1359 écoles

public: 1 322
privé: 37

170 collèges

public: 146
privé: 24

44 CFA

public: 16
privé: 28

45 lycées généraux et technologiques

public: 25
privé: 20

28 lycées polyvalents

public: 28
privé: 0

22 lycées professionnels

public: 15
privé: 7

1 Érea

Établissement régional d'enseignement adapté

1 École européenne

de la maternelle au lycée

Les écoles par département

	Public		Privé		Ensemble		Total académie
	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Public	Privé	
Maternelles	253	203	3	0	456	3	459
Élémentaires	271	159	7	7	430	14	444
Primaires*	252	184	13	7	436	20	456
Total	776	546	23	14	1322	37	1359

Source : MENJS - Constat de rentrée, hors école européenne

*Les écoles primaires proposent un enseignement préélémentaire et élémentaire

Les établissements par département

	Public		Privé		Ensemble		Total académie
	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Public	Privé	
Collèges	89	57	12	12	146	24	170
Lycées généraux et technologiques	15	10	12	8	25	20	45
Lycées polyvalents	16	12	0	0	28	0	28
Lycées professionnels	9	6	3	4	15	7	22
Total	129	85	27	24	214	51	265

Source : Ramsese, hors Erea, ERS et école européenne

Le premier degré

■ 178 415 élèves en 2019-2020

	Préélémentaire		Élémentaire		Spécial*		Total		
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Ensemble
Bas-Rhin	37 261	1 207	62 095	3 884	992	16	100 348	5 107	105 455
Haut-Rhin	25 525	793	41 915	3 920	777	30	68 217	4 743	72 960
Académie	62 786	2 000	104 010	7 804	1 769	46	168 565	9 850	178 415

Source : MENJS - Constat de rentrée (public et privé sous contrat)

*Élèves présentant un handicap scolarisés en Uliis école

■ Évolution des effectifs sur 10 ans

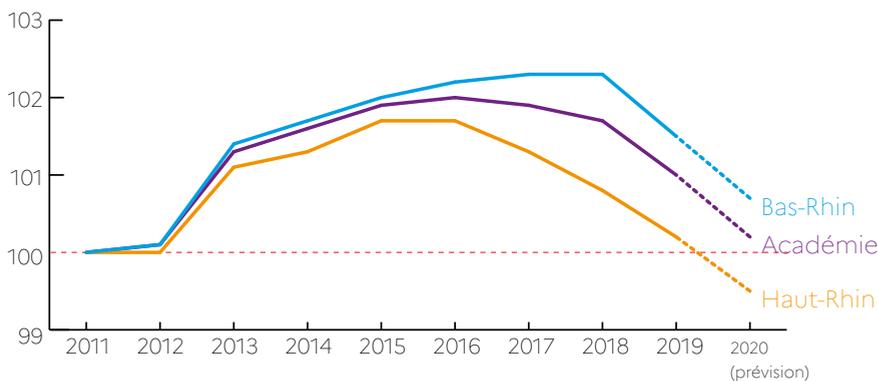
Avec 1 227 élèves de moins à la rentrée 2019 (-0,7%), les effectifs du premier degré reculent pour la troisième année consécutive. L'enseignement préélémentaire perd 692 élèves (-1,1%) et l'élémentaire 652

(-0,6%). Cette tendance à la baisse devrait se poursuivre à la rentrée 2020. Le nombre d'enfants accueillis en unité d'inclusion scolaire progresse de 6,9% en un an (+117 élèves).

(prévision)

Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Public										
Bas-Rhin	99 289	99 271	100 551	100 756	100 936	101 241	101 192	101 237	100 348	99 449
Haut-Rhin	68 219	68 156	68 945	68 992	69 265	69 283	68 915	68 544	68 217	67 745
Total	167 508	167 427	169 496	169 748	170 201	170 524	170 107	169 781	168 565	167 194
Privé										
Bas-Rhin	4 588	4 722	4 808	4 920	4 991	4 973	5 038	5 042	5 107	5 151
Haut-Rhin	4 585	4 683	4 644	4 761	4 783	4 787	4 810	4 819	4 743	4 675
Total	9 173	9 405	9 452	9 681	9 774	9 760	9 848	9 861	9 850	9 826
Total acad.	176 681	176 832	178 948	179 429	179 975	180 284	179 955	179 642	178 415	177 020

Évolution base 100 (2011)

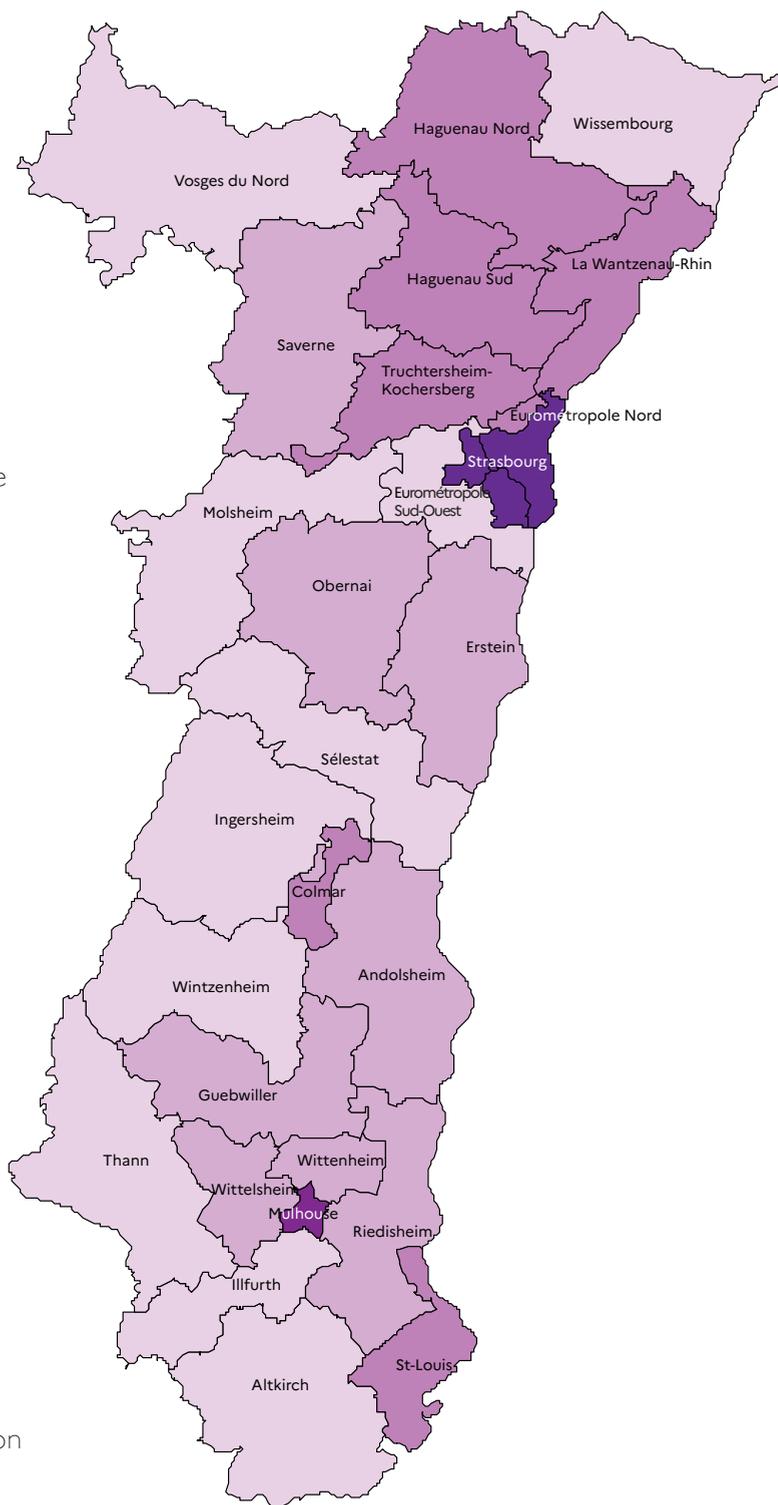
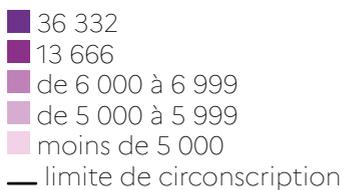


5,5%
part du privé
sous contrat

Les circonscriptions du premier degré en 2019-2020

Le territoire de l'académie est subdivisé en 36 circonscriptions. Les villes de Strasbourg en comptent 8, Colmar 1 et Mulhouse 3.

Nombre d'élèves par circonscription



Source : MENJS - Constat de rentrée

Le collège

■ 90 748 élèves en 2019-2020

	2019-2020			Prévisions 2020-2021		
	Public	Privé	Ensemble	Public	Privé	Ensemble
Bas-Rhin	47 223	6 657	53 880	47 577	6 667	54 244
Haut-Rhin	29 774	7 094	36 868	29 816	7 103	36 919
Académie	76 997	13 751	90 748	77 393	13 770	91 163

Source : MENJS-Scolarité / Champ : effectifs du 1^{er} cycle y compris Segpa hors prépa métiers, sans Erea

dont 2 808 élèves scolarisés dans les Segpa, sections d'enseignement général et professionnel adapté.

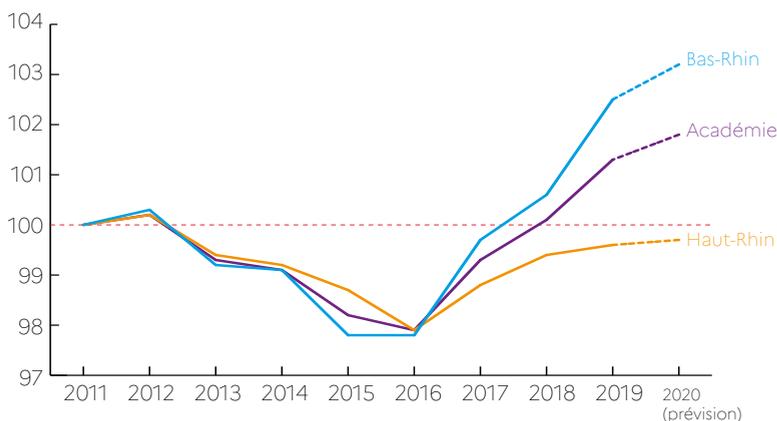
■ Évolution des effectifs sur 10 ans

La hausse des effectifs amorcée à la rentrée 2017 se poursuit en 2019 (+1,2% en un an). La progression est portée par le Bas-Rhin qui gagne 987 élèves (+1,9%).

Dans le Haut-Rhin, le nombre de collégiens augmente plus faiblement (+87 élèves, soit +0,2%). Les prévisions pour la rentrée 2020 confirment cette tendance (+0,5%).

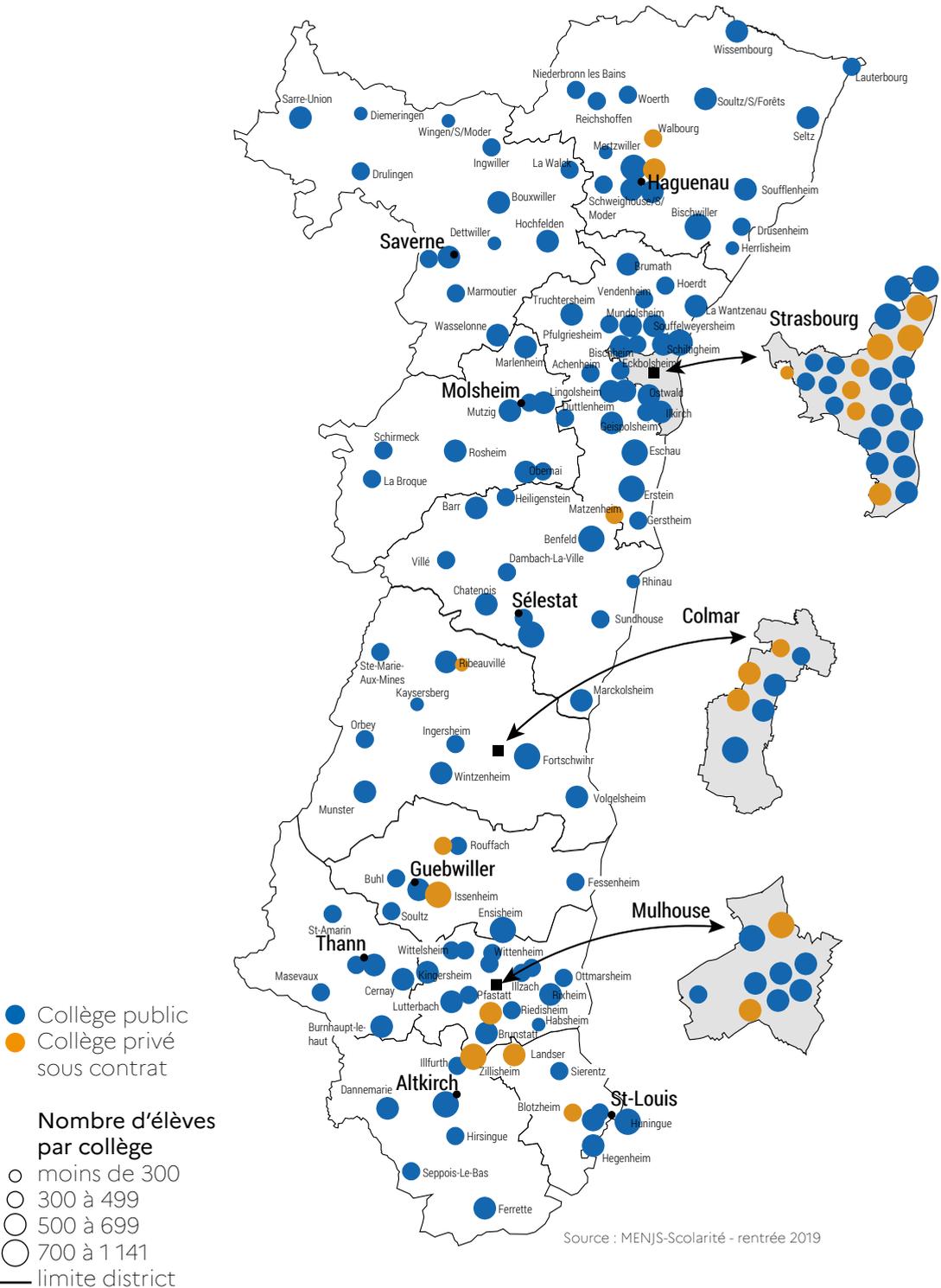
Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020 (prévision)
Bas-Rhin	52 554	52 710	52 145	52 068	51 392	51 416	52 372	52 893	53 880	54 244
Haut-Rhin	37 013	37 069	36 793	36 726	36 519	36 249	36 580	36 781	36 868	36 919
Académie	89 567	89 779	88 938	88 794	87 911	87 665	88 952	89 674	90 748	91 163

Évolution base 100 (2011)



15,2%
part du privé
sous contrat

L'implantation des collèges dans l'académie en 2019-2020



Le lycée, enseignement général et technologique

■ 42 296 élèves en 2019-2020

	2019-2020			Prévisions 2020-2021		
	Public	Privé	Ensemble	Public	Privé	Ensemble
Bas-Rhin	21 799	3 684	25 483	21 996	3 778	25 774
Haut-Rhin	14 253	2 560	16 813	14 230	2 638	16 868
Académie	36 052	6 244	42 296	36 226	6 416	42 642

Source : MENJS - Scolarité / Champ : effectifs du 2^e cycle général et technologique (public et privé sous contrat), hors post-bac

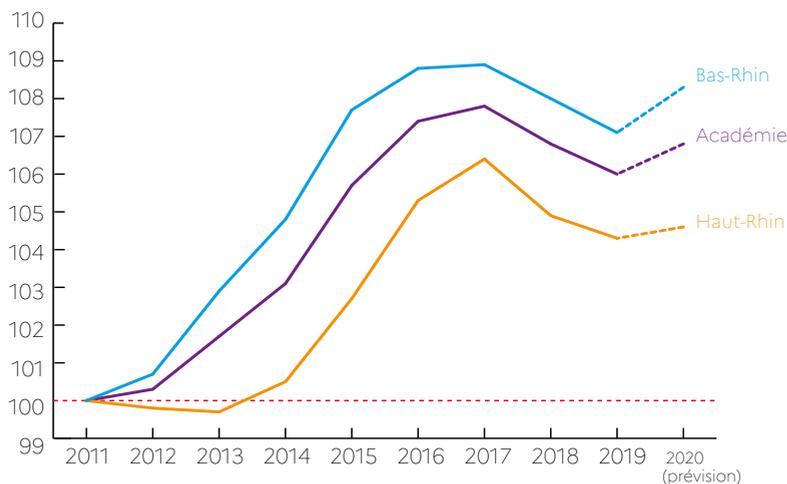
■ Évolution des effectifs sur 10 ans

Avec 320 élèves en moins à la rentrée 2019, l'enseignement général et technologique en lycée continue de voir ses effectifs baisser (-0,8%). Les deux départements perdent des

élèves : -0,8% pour le Bas-Rhin et -0,6% pour le Haut-Rhin. À la rentrée 2020, les effectifs devraient à nouveau progresser (+0,8%).

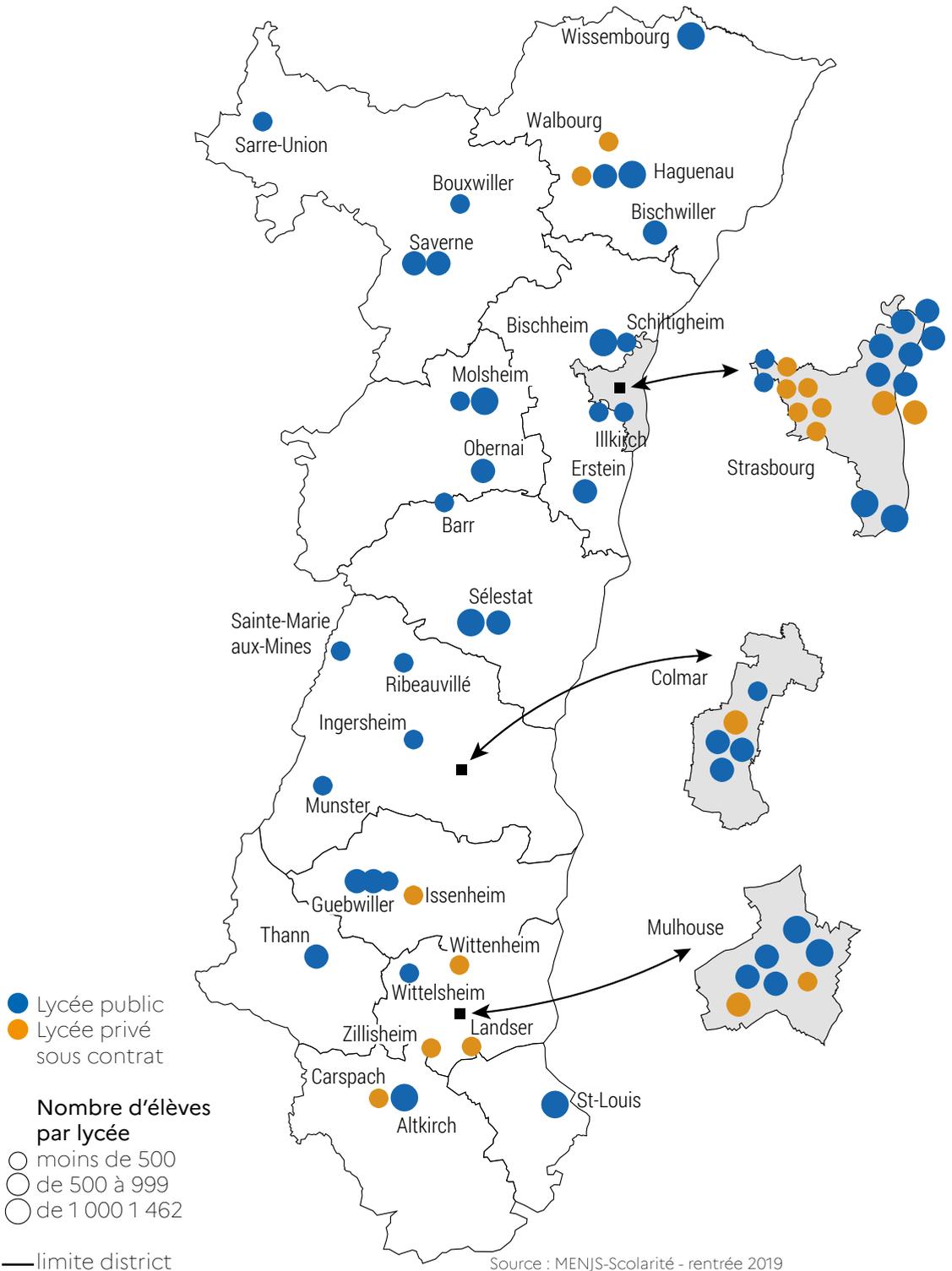
Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020 (prévision)
Bas-Rhin	23 796	23 967	24 497	24 944	25 631	25 883	25 904	25 698	25 483	25 774
Haut-Rhin	16 123	16 089	16 082	16 209	16 561	16 977	17 147	16 918	16 813	16 868
Académie	39 919	40 056	40 579	41 153	42 192	42 860	43 051	42 616	42 296	42 642

Évolution base 100 (2011)



14,8%
part du privé
sous contrat

L'implantation des lycées proposant un enseignement général et technologique en 2019-2020



Baccalauréat 2021 et nouveau lycée, enseignement général et technologique

■ La seconde générale et technologique

Depuis la rentrée 2019, la classe de seconde s'inscrit dans la réforme du baccalauréat 2021. L'objectif est de permettre aux élèves de préparer et de pouvoir préciser leurs choix d'orientation. L'emploi du temps comprend des enseignements communs à tous pour acquérir une culture générale commune et des méthodes de travail ainsi que des enseignements optionnels.

Dix enseignements communs à tous les élèves : français ; histoire-géographie ; langue vivante A et langue vivante B ; sciences économiques et sociales ; mathématiques ; physique-chimie ; sciences de la vie et de la terre ; éducation physique et sportive ; sciences numériques et technologie ; enseignement moral et civique.

Jusqu'à deux enseignements optionnels pour les élèves qui le souhaitent :

- **un enseignement général** à choisir parmi : langues et cultures de l'Antiquité (latin ou grec) ; langue vivante C ; arts ; éducation physique et sportive ; arts du cirque ; langue des signes française
- **un enseignement technologique** à choisir parmi : management et gestion ; santé social ; biotechnologies ; sciences de laboratoire ; sciences de l'ingénieur ; création et innovation technologiques ; création et culture – design ; atelier artistique ; langue des signes française

Les enseignements optionnels de langues et cultures de l'Antiquité de latin et grec peuvent être choisis en plus de ces deux enseignements.

■ La voie générale (première et terminale)

À partir de la rentrée 2019, avec la suppression des séries ES, L et S, la voie générale offre trois types d'enseignements : des enseignements communs à tous les élèves, des enseignements de spécialités choisis par l'élève (trois en première, deux en terminale) et des enseignements optionnels pour ceux qui le souhaitent (un en première, deux en terminale).

Six enseignements communs à tous les élèves : français (en première) et philosophie (en terminale) ; histoire-géographie ; enseignement moral et civique ; langues vivantes A et B ; éducation physique et sportive ; enseignement scientifique.

Des enseignements de spécialité (trois en première générale, deux en terminale) à choisir parmi : arts ; histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques ; humanités, littérature et philosophie ; langues, littératures et cultures étrangères et régionales ; littérature, langues et cultures de l'Antiquité ; mathématiques ; numérique et sciences informatiques ; physique-chimie ; sciences de la vie et de la terre ; sciences de l'ingénieur ; sciences économiques et sociales.

Des enseignements optionnels pour les élèves qui le souhaitent (un en première, deux en terminale) :

- **en première et terminale**, un enseignement à choisir parmi : arts ; éducation physique et sportive ; langue vivante C ; langues et cultures de l'Antiquité ; langue des signes française

- en terminale uniquement, un deuxième enseignement à choisir parmi : droits et grands enjeux du monde contemporain ; mathématiques complémentaires pour les élèves n'ayant pas choisi la spécialité mathématiques ou mathématiques expertes pour les élèves suivant l'enseignement de spécialité mathématiques.

Les enseignements optionnels de langues et cultures de l'Antiquité de latin et grec peuvent être choisis en plus de ces deux enseignements.

■ La voie technologique (première et terminale)

Dans la voie technologique, les différentes séries (ST2S, STD2A, STL, STHR, STMG, STI2D, STAV) sont maintenues. Toutes bénéficient d'enseignements communs et d'enseignement de spécialités propres à la série choisie. Des enseignements optionnels sont également proposés.

Six enseignements communs à tous

quelle que soit la série : français (en première) et philosophie (en terminale) ; histoire-géographie ; enseignement moral et civique ; langues vivantes A et B et un enseignement technologique en langue vivante A ; éducation physique et sportive ; mathématiques.

Des enseignements de spécialité

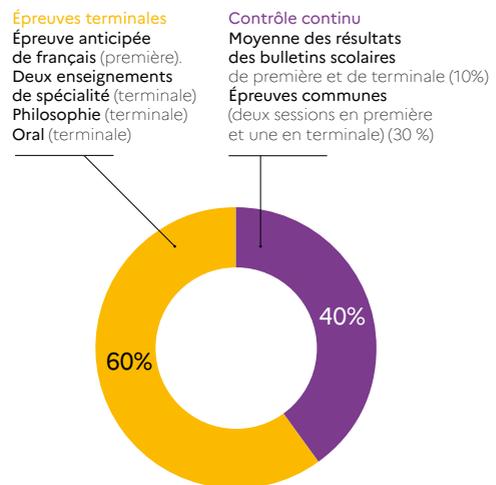
(trois en première, deux en terminale) différents selon la série choisie.

Des enseignements optionnels (un en première, deux en terminale) à choisir parmi : arts ; éducation physique et sportive ; langue vivante C (série STHR) ; langue des signes française ; atelier artistique.

■ Vers le baccalauréat 2021

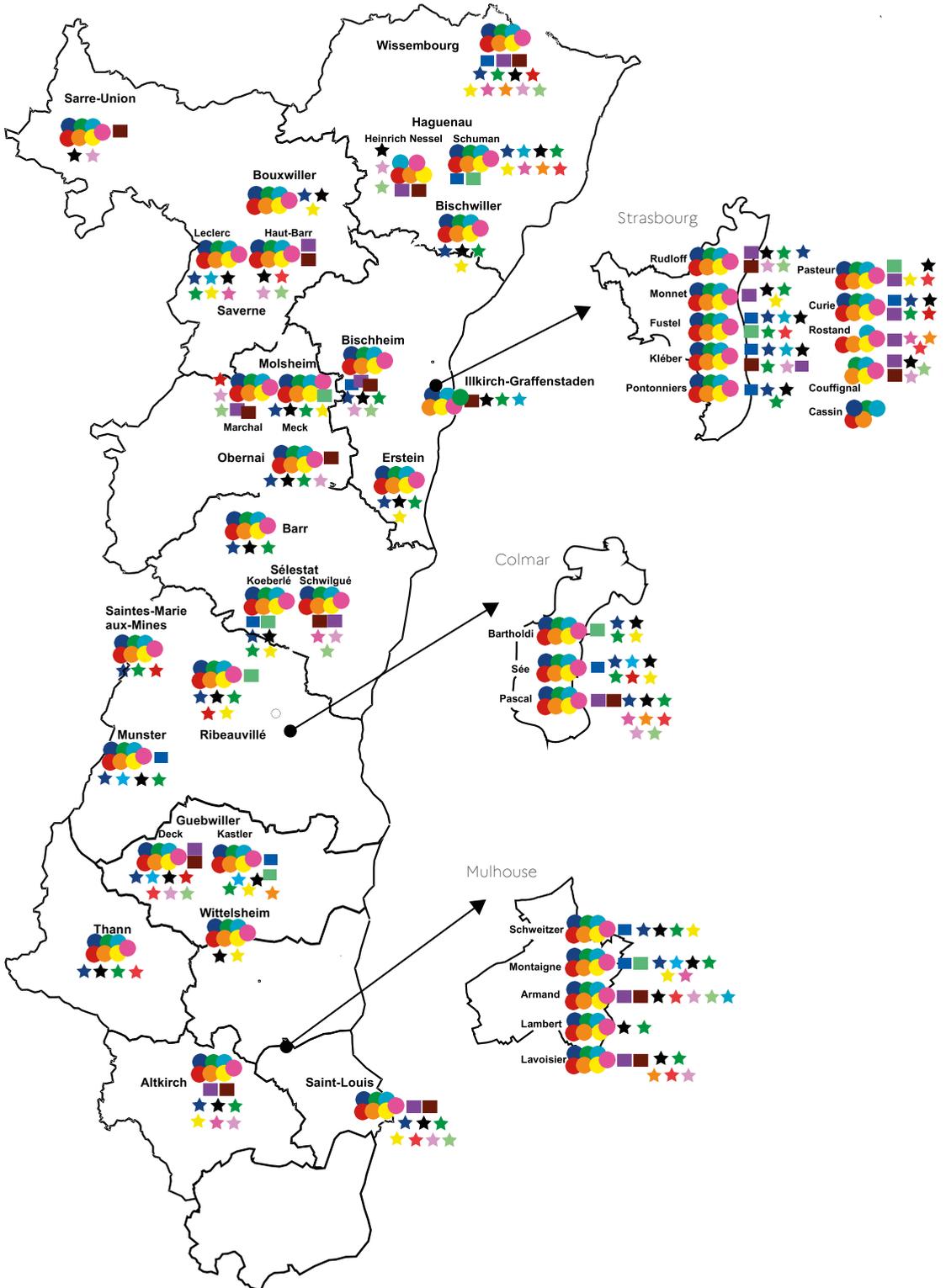
À partir de la session 2021, le baccalauréat général et technologique reposera sur des épreuves terminales (60% des points) et sur les résultats au contrôle continu (40%).

Ce dernier s'appuiera pour 30% sur les épreuves communes organisées au cours des années de première et de terminale qui porteront sur les matières non évaluées en épreuves terminales (histoire-géographie, langues vivantes A et B), sur l'enseignement scientifique (voie générale), sur les mathématiques (voie technologique), sur l'éducation physique et sportive et sur l'enseignement de spécialité non poursuivi en terminale. Le contrôle continu s'appuiera également sur les bulletins scolaires pris en compte pour 10% de la note afin de valoriser la régularité du travail de l'élève.

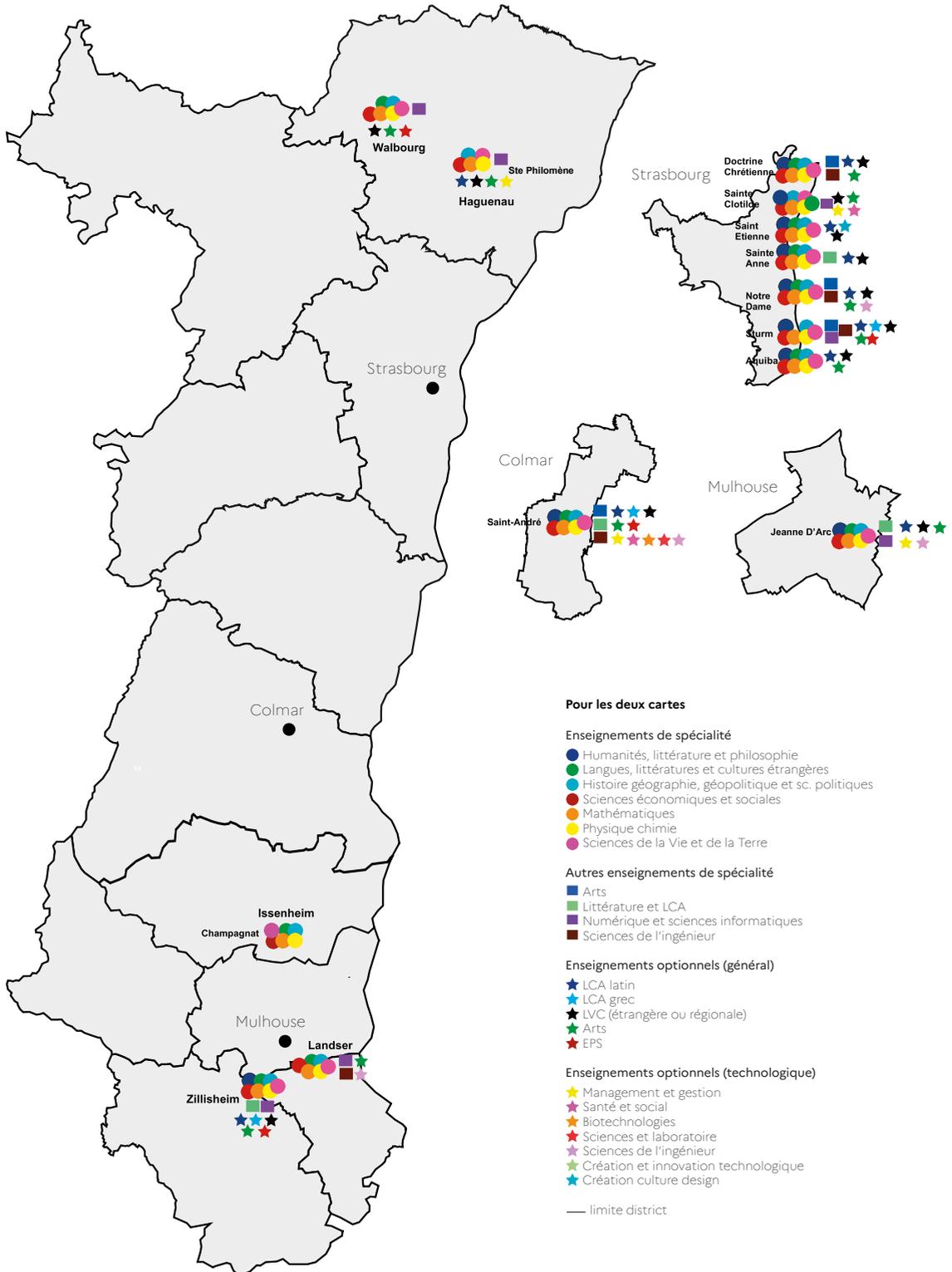


Carte des enseignements de spécialité

Secteur public



Carte des enseignements de spécialité Secteur privé sous contrat



Le lycée, enseignement professionnel

Les élèves de la voie professionnelle sont scolarisés soit dans les lycées professionnels, soit dans les sections d'enseignement professionnel (SEP) des lycées polyvalents.

■ 17 831 élèves en 2019-2020

	2019-2020			Prévisions 2020-2021		
	Public	Privé	Ensemble	Public	Privé	Ensemble
Bas-Rhin	9 005	844	9 849	9 168	778	9 946
Haut-Rhin	6 743	1 239	7 982	6 816	1 225	8 041
Académie	15 748	2 083	17 831	15 984	2 003	17 987

Source : MENJS-Scolarité / Champ : effectifs du 1^{er} cycle et du 2^d cycle professionnel (public et privé sous contrat), hors Erea

dont 1 143 élèves de 1^{er} cycle (la grande majorité de ces jeunes sont accueillis dans les classes de 3^e prépa métiers implantées dans les lycées professionnels).

■ Évolution des effectifs sur 10 ans

Après trois années de baisse, les effectifs de l'enseignement professionnel se stabilisent à la rentrée 2019 (-15 élèves soit -0,2%). Le département du Bas-Rhin continue de perdre

des élèves (-123 soit -1,2%) tandis que celui du Haut-Rhin en gagne plus de 100 (+1,4%). À la rentrée 2020, les effectifs devraient à nouveau progresser (+0,9%).

Année	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020 (prévision)
Bas-Rhin	10 629	10 020	10 312	10 214	10 387	10 404	10 121	9 972	9 849	9 946
Haut-Rhin	8 262	7 876	8 258	8 081	8 076	7 950	8 030	7 874	7 982	8 041
Académie	18 891	17 896	18 570	18 295	18 463	18 354	18 151	17 846	17 831	17 987

Évolution base 100 (2011)



11,7%
part du privé
sous contrat

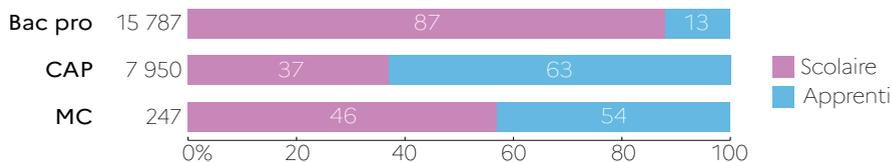
■ Effectifs d'élèves de l'enseignement professionnel en 2019-2020 par type de spécialité et diplôme préparé

	Bac pro	CAP	MC*	Total
Agriculture, pêche, forêt	22	6		28
Spécialités pluri-techno de la production	75	84		159
Spécialités plurivalentes des services	1 866			1 866
Services à la collectivité	184	36		220
Matériaux souples	219	124		343
Transformations	807	495	29	1 331
Génie civil, construction, bois	537	414		951
Communication et information	220			220
Services aux personnes	2 315	440	66	2 821
Mécanique, électricité, électronique	3 721	644	24	4 389
Échanges et gestion	3 633	719		4 352
Total par niveau	13 599	2 962	119	16 680

Source : MENJS-Scolarité / Champ : effectifs du 2^d cycle professionnel (public et privé sous contrat), hors Erea. NB : À ces 16 680 élèves du second cycle professionnel, il faut ajouter 1 143 élèves du 1^{er} cycle et 8 élèves d'autres formations de niveau IV et V pour obtenir le total des effectifs de la voie professionnelle (voir page 20).

*Mention complémentaire

■ Répartition des élèves et des apprentis du 2^d cycle professionnel selon le statut et le diplôme préparé en 2019-2020



Source : MENJS-Scolarité-Sifa / Champ : effectifs d'élèves du 2^d cycle professionnel en lycée (public et privé sous contrat, hors Erea) et d'apprentis en CFA (public et privé hors CFA agricoles). Voir détails sur la formation par apprentissage p.24

■ Autres élèves bénéficiant d'une formation professionnelle en 2019-2020

Établissement régional d'enseignement adapté (Erea)

Formation	Effectifs
1 ^{re} année CAP	69
2 ^e année CAP	52
Segpa	50
Ensemble	171

Source : MENJS - Scolarité
Champ : élèves sous statut scolaire

Campus des métiers et lycées des métiers

■ Les campus des métiers et des qualifications

Les campus des métiers et des qualifications sont des pôles d'excellence, portés par l'académie de Strasbourg et la région Grand Est et destinés à faciliter l'insertion des jeunes dans l'emploi. Ils offrent une gamme de formations dans un champ professionnel spécifique d'avenir. Ils regroupent en un même lieu et/ou en réseau des établissements d'enseignement secondaire et d'enseignement supérieur, des entreprises et des laboratoires de recherche. Trois campus sont répartis sur le territoire de l'académie :

- le campus des métiers et des qualifications écoconstruction et efficacité énergétique, piloté par l'IUT Robert Schumann, labellisé en 2015 ;
- le campus des métiers et des qualifications agro-alimentaire, piloté par l'IUT de Colmar, labellisé en 2017 ;
- le campus des métiers et des qualifications industrie du futur et numérique, piloté par l'UHA, labellisé « excellence » en 2020.

■ Les lycées des métiers

Le label lycée des métiers qualifie des établissements qui offrent une palette étendue de formations et de services, grâce à des partenariats associant l'autorité académique, la région et les milieux économiques. Ce label est délivré pour cinq ans aux établissements qui respectent un cahier des charges national complété par des critères académiques. À la rentrée 2019, l'académie de Strasbourg compte 26 établissements labellisés

Dans le Bas-Rhin

- lycée professionnel Goulden (Bischwiller)
- lycée polyvalent Nessel (Haguenau)
- lycée professionnel Siegfried (Haguenau)

- lycée polyvalent Alexandre Dumas (Illkirch), métiers de l'hôtellerie et du tourisme
- lycée polyvalent Le Corbusier (Illkirch), métiers de l'architecture, de la construction et du design
- lycée polyvalent Gutenberg (Illkirch), métiers des industries graphiques
- lycée professionnel Paul-Émile Victor (Obernai)
- lycée polyvalent du Haut-Barr (Saverne)
- lycée professionnel Jules Verne (Saverne)
- lycée polyvalent Émile Mathis (Schiltigheim)
- lycée professionnel Schweisguth (Sélestat)
- lycée polyvalent Louis Couffignal (Strasbourg)
- lycée polyvalent René Cassin (Strasbourg)
- lycée professionnel Oberlin (Strasbourg)
- institution Sainte Clotilde (Strasbourg) lycée général, technologique et professionnel
- lycée polyvalent Stanislas (Wissembourg)

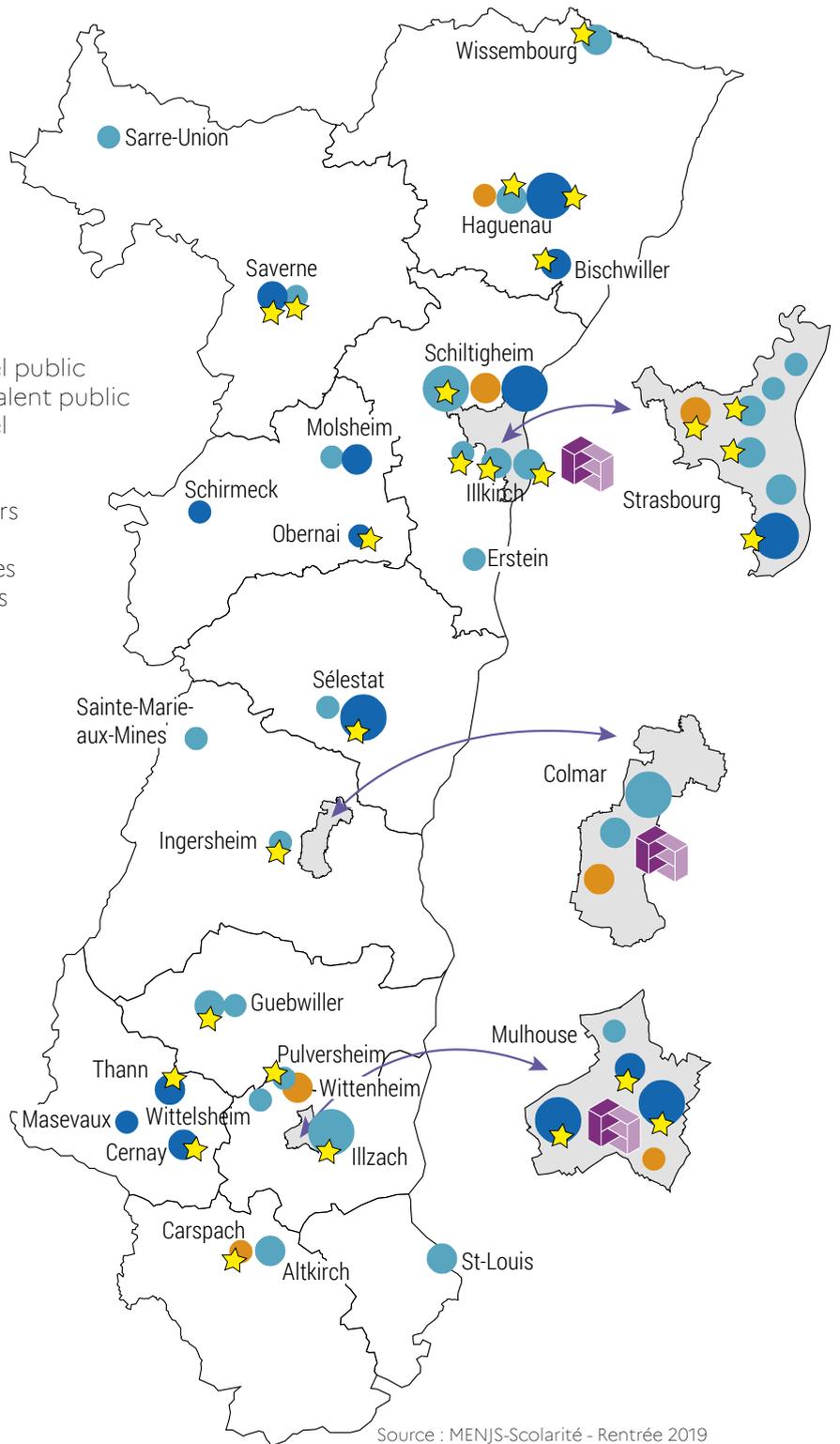
Dans le Haut-Rhin

- institut Sonnenberg (Carspach)
- lycée professionnel Gustave Eiffel (Cernay), métiers du bâtiment et des travaux publics
- lycée polyvalent Joseph Storck (Guebwiller), métiers de l'hôtellerie
- lycée polyvalent Ettore Bugatti (Illzach), métiers de l'automobile, du transport et de la logistique
- lycée polyvalent Lazare de Schwendi (Ingersheim)
- lycée professionnel Roosevelt (Mulhouse)
- lycée professionnel Charles Stœssel (Mulhouse)
- lycée professionnel du Rebberg (Mulhouse)
- lycée polyvalent Charles de Gaulle (Pulversheim), métiers de la sécurité et de l'industrie
- lycée professionnel Charles Pointet (Thann)

*Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

L'implantation des établissements offrant une formation professionnelle en 2019-2020

- Lycée professionnel public
 - SEP de lycée polyvalent public
 - Lycée professionnel privé sous contrat
 - ★ Lycée des métiers
 - ▣ Campus des métiers
-
- moins de 300 élèves
 - de 300 à 499 élèves
 - 500 élèves et plus
 - limite district



Source : MENJS-Scolarité - Rentrée 2019

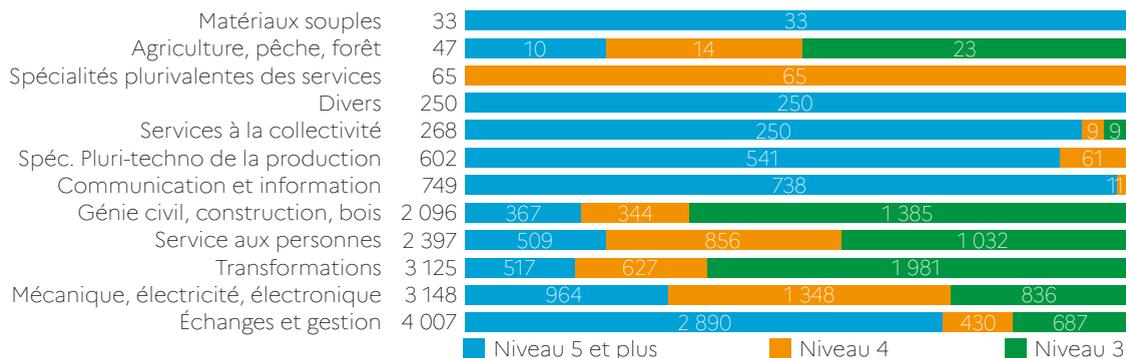
L'apprentissage

■ 16 787 apprentis en 2019-2020

dans 15 CFA publics gérés par les lycées professionnels, 1 CFA universitaire public gérant les apprentis des deux universités et cinq IUT de l'académie, et 28 CFA privés.

859 d'entre eux suivent leur formation dans des sites situés dans les académies de Nancy-Metz, Reims, Besançon, Nantes ou Versailles

■ Effectifs d'apprentis par groupe de spécialités et niveau en 2019-2020



Source : MENJS-Sifa / Enquête Sifa au 31 décembre 2019

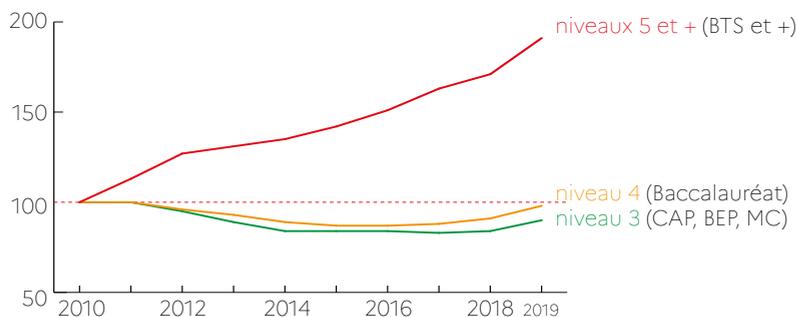
Champ : effectifs des CFA (public et privé) sous tutelle pédagogique du MENJS

■ Évolution des effectifs par niveau

Le nombre d'apprentis des CFA de l'académie de Strasbourg, en hausse pour la cinquième année consécutive, enregistrent en 2019 une progression de 9,2% (+1 409 apprentis). Le niveau 3, après une légère augmentation en 2018 (+0,7%), gagne 436 jeunes en 2019, tandis que le niveau 4 accueille 253 apprentis de plus en un an. Les formations post-bac de niveau 5 et plus enregistrent une croissance particulièrement élevée cette année (+720 jeunes). À noter qu'en 2019, 64,5% des apprentis suivent une formation de niveau bac et plus, contre 53,4 % en 2010.

Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
5 et +	3 707	4 193	4 711	4 853	5 018	5 254	5 585	6 046	6 349	7 069
4	3 839	3 826	3 670	3 564	3 414	3 355	3 349	3 367	3 512	3 765
3	6 590	6 560	6 231	5 884	5 549	5 534	5 511	5 479	5 517	5 953
total	14 136	14 579	14 612	14 301	13 981	14 143	14 445	14 892	15 378	16 787

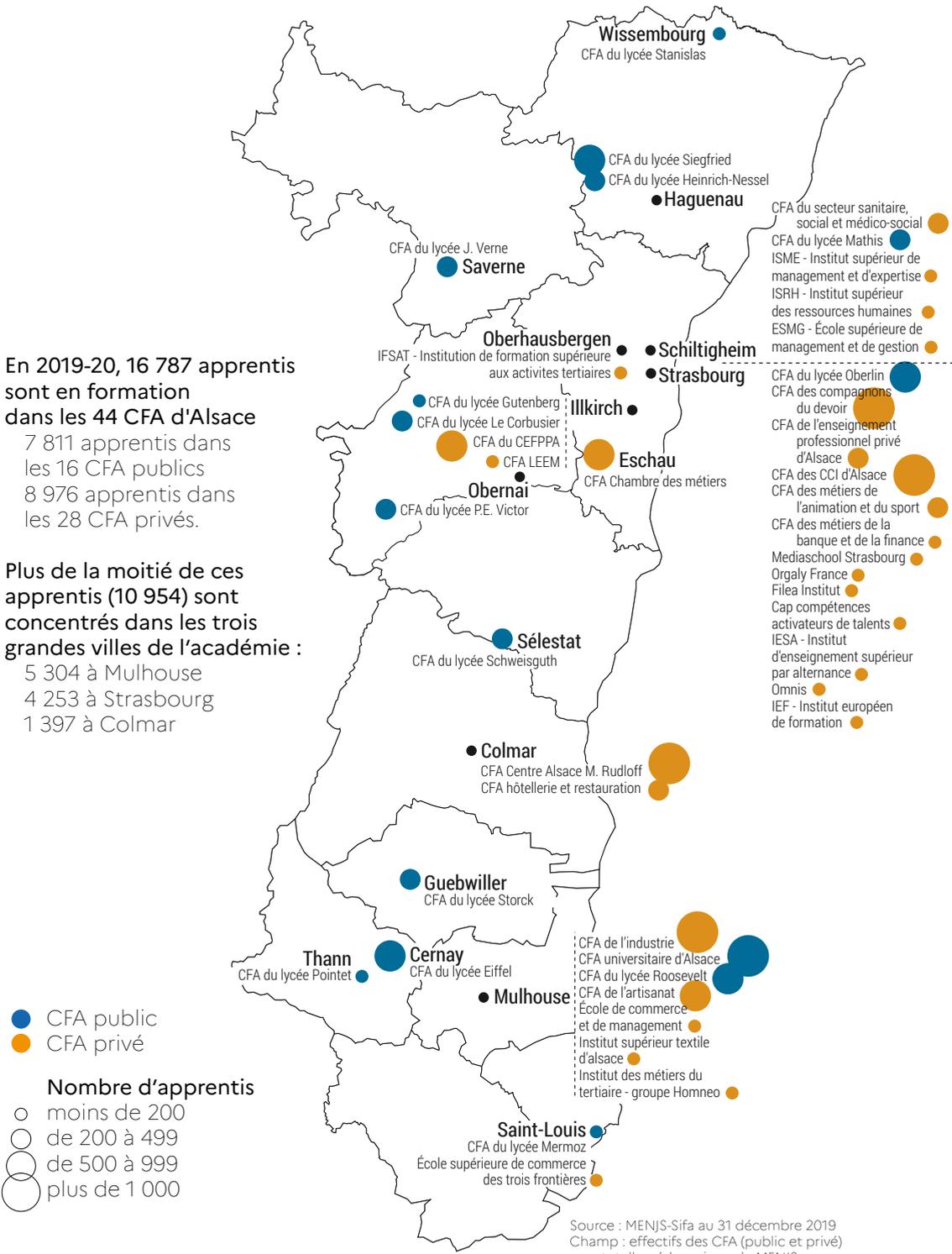
Évolution base 100 (2010)



Les centres de formations d'apprentis en 2019-2020

En 2019-20, 16 787 apprentis sont en formation dans les 44 CFA d'Alsace
 7 811 apprentis dans les 16 CFA publics
 8 976 apprentis dans les 28 CFA privés.

Plus de la moitié de ces apprentis (10 954) sont concentrés dans les trois grandes villes de l'académie :
 5 304 à Mulhouse
 4 253 à Strasbourg
 1 397 à Colmar



Le post-bac

■ 8 471 étudiants dans les sections post-bac en 2019-2020

Formations post-bac dispensées dans les lycées alsaciens :

STS : sections de techniciens supérieurs préparant au brevet de technicien supérieur (BTS) en deux ans **CPGE** : classes préparatoires aux grandes écoles en deux ans (et prépa pro du lycée Cassin en trois ans) **DCG** : diplôme de comptabilité et de gestion en trois ans **DSAA** : diplôme supérieur d'arts appliqués en quatre ans (BTS+2) **DNMADE** : diplôme national des métiers d'art et du design en trois ans

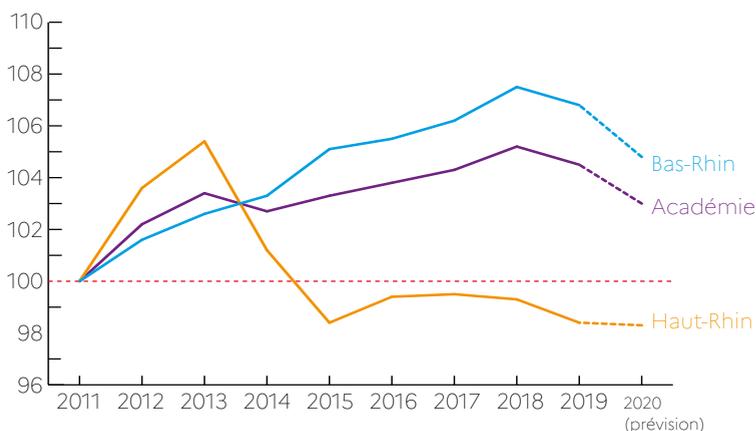
	Bas-Rhin		Haut-Rhin		Académie			Prévision 2020
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Ensemble	
CPGE	1 972	149	391	0	2 363	149	2 512	5 717
STS	3 114	719	1 583	119	4 697	838	5 535	
DSAA	49	0	0	0	49	0	49	
DNMADE	108	69	0	0	108	69	177	
DCG	110	0	88	0	198	0	198	
Total	5 353	937	2 062	119	7 415	1 056	8 471	8 355

Source : MENJS - Scolarité / Champ : effectifs des formations post-bac en lycées (publics et privés sous contrat)
 Note : les prévisions du DSAA et du DNMADE sont incluses dans les STS

■ Évolution des effectifs dans les sections post-bac sur 10 ans

Année	(prévision)									
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Bas-Rhin	5 892	5 988	6 046	6 085	6 191	6 215	6 255	6 331	6 290	6 176
Haut-Rhin	2 216	2 296	2 335	2 242	2 181	2 203	2 204	2 201	2 181	2 179
Total	8 108	8 284	8 381	8 327	8 372	8 418	8 459	8 532	8 471	8 355

Évolution base 100 (2011)



Les sections post-bac en 2019-2020

76 classes préparatoires aux grandes écoles

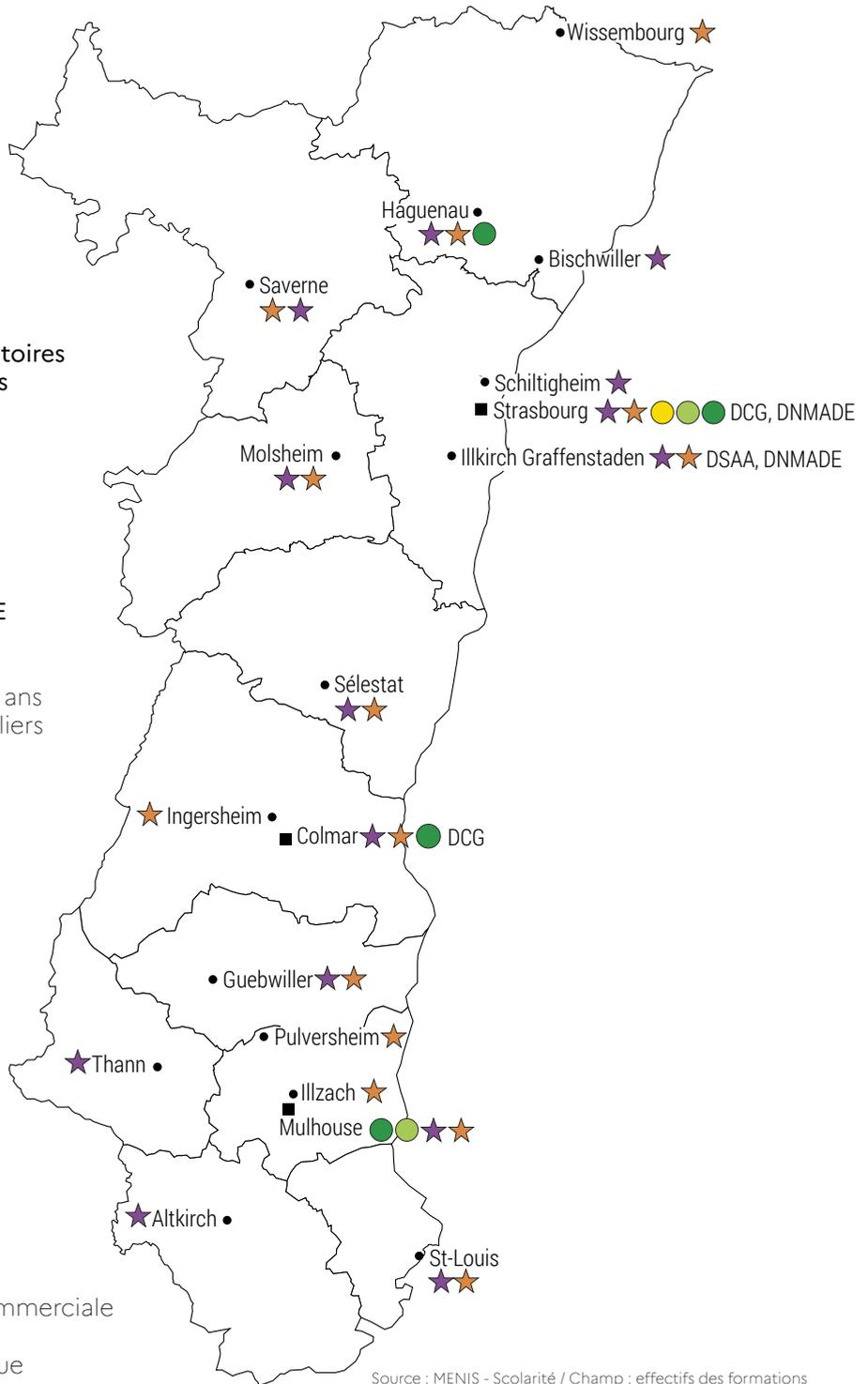
1^{re} année : 35

2^e année : 40

3^e année : 1*

257 sections de techniciens supérieurs, DCG, DSAA et DNMAE (tous niveaux)

*Dispositif en trois ans ouvert aux bacheliers professionnels (lycée Cassin)

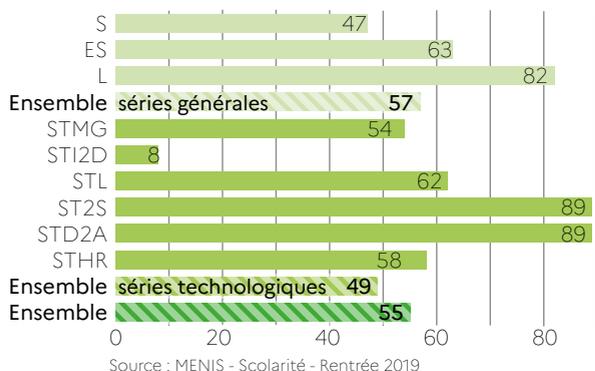


- ★ STS service
- ★ STS production
- CPGE éco & commerciale
- CPGE littéraire
- CPGE scientifique
- limite district

Source : MENJS - Scolarité / Champ : effectifs des formations post-bac en lycées (publics et privés sous contrat)

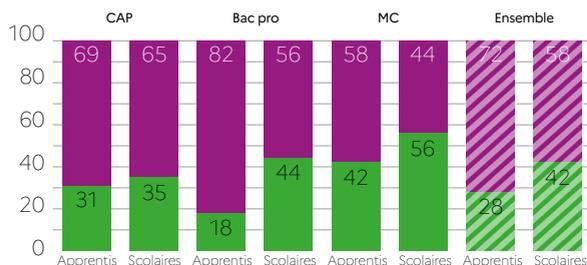
Filles et garçons

■ Part des filles en terminale générale ou technologique selon la série (en %)



Alors que globalement les filles sont majoritaires en terminale générale (57%) et que la parité est atteinte dans la voie technologique (49% de filles), de fortes disparités subsistent selon les séries.

■ Part des filles dans l'enseignement professionnel selon le statut et le diplôme préparé (en %)



Dans l'enseignement professionnel, les filles sont moins nombreuses que les garçons, surtout en apprentissage. À la rentrée 2018, 28% des apprentis et 42% des élèves en statut scolaire, tous diplômes confondus, sont des filles.

■ Part des étudiantes en STS par statut et par domaine (en %)



49% des étudiants inscrits en section de technicien supérieur (STS) par voie scolaire sont des filles. En apprentissage, elles ne représentent que 35%.

Les inégalités sociales

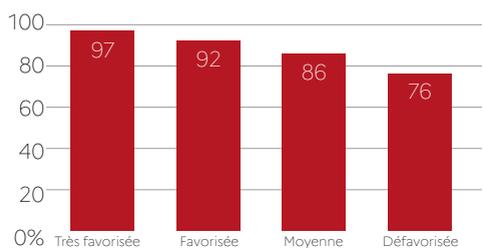
■ Répartition des élèves selon leur origine sociale en 2019-2020 (en %)

	Origine sociale de l'élève					Ensemble
	Très favorisée	Favorisée	Moyenne	Défavorisée	Non renseignée	
Bas-Rhin	25,0	13,1	22,5	38,0	1,4	100,0
Haut-Rhin	20,4	14,2	21,0	42,9	1,5	100,0
Académie	23,1	13,6	21,9	40,0	1,4	100,0
France métro.	24,6	12,8	26,4	32,8	3,4	100,0

Source : MENJS-Scolarité / champ : ensemble des élèves du second degré (hors post-bac) public et privé sous contrat

À la rentrée 2019, 36,7% des élèves de l'académie sont issus de milieux favorisés ou très favorisés (37,4% en France métropolitaine). Les jeunes originaires d'un milieu défavorisé représentent 40,0% des élèves, taux supérieur de 7,2 points au taux national.

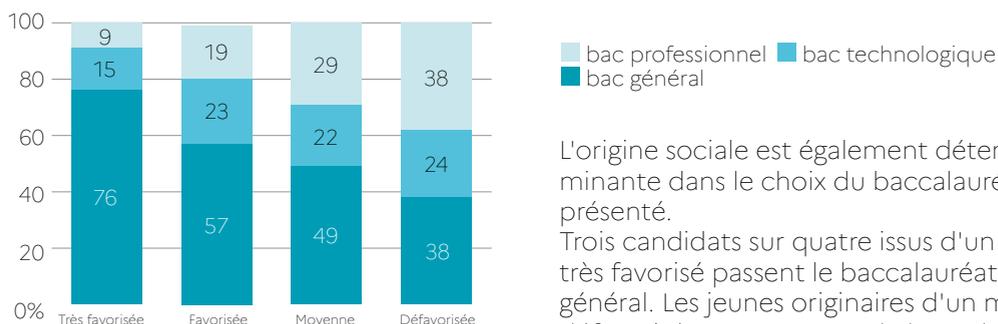
■ Réussite au diplôme national du brevet (DNB) selon l'origine sociale du candidat



Source : Cyclades / champ : tous candidats - session 2019

À la session 2019 du DNB, 21 points séparent les résultats des jeunes issus des milieux très favorisés (97%) de ceux des milieux défavorisés (76%).

■ Répartition des candidats présents au baccalauréat selon l'origine sociale



Source : Océan / champ : tous candidats - session 2019

L'origine sociale est également déterminante dans le choix du baccalauréat présenté. Trois candidats sur quatre issus d'un milieu très favorisé passent le baccalauréat général. Les jeunes originaires d'un milieu défavorisé passent autant le baccalauréat professionnel que le général (38%).

L'éducation prioritaire

Depuis la rentrée 2015, l'éducation prioritaire dans l'académie est organisée autour de **21 réseaux**, réseaux d'éducation prioritaire renforcés (REP+) et réseaux d'éducation prioritaire (REP) :

- **12 REP+**, 5 dans le Bas-Rhin et 7 dans le Haut-Rhin

- **9 REP**, 7 dans le Bas-Rhin et 2 dans le Haut-Rhin

Ces réseaux concernent plus de 40 300 élèves.

en éducation prioritaire bénéficient d'un encadrement renforcé dès le début des apprentissages.

Le dédoublement des classes de CP et de CE1 est la mesure phare en faveur de l'éducation prioritaire, inscrite dans l'objectif global 100% de réussite au CP. Elle consacre le rôle de l'école comme vecteur d'égalité des territoires. Au-delà de garantir pour chaque élève l'acquisition des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter, respecter autrui), cette mesure est accompagnée d'une analyse réflexive des gestes professionnels, une plus grande cohésion d'école et une mise en commun des outils et pratiques d'apprentissage entre les professionnels.

■ Une réforme avant tout pédagogique

La refondation de l'éducation prioritaire s'appuie sur une approche globale, rassemblant l'ensemble des leviers favorables à la réussite : des pratiques pédagogiques renouvelées (prise en charge des difficultés depuis le plus jeune âge, usages du numérique, innovation...) et des mesures facilitatrices en termes de ressources humaines (temps de travail en équipe, formations spécifiques, stabilisation des personnels...).

L'organisation en réseau favorise la continuité des parcours d'apprentissage de la maternelle au collège, avec une attention particulière portée au passage de la maternelle à l'élémentaire, puis de l'élémentaire au collège. Les actions mises en œuvre concourent à garantir les apprentissages scolaires, la maîtrise du socle commun par tous les élèves et des parcours de réussite ambitieux. Le recours aux innovations et aux expérimentations, le travail inter-dégrés (école-collège), des plans de formation désormais spécifiques à chaque réseau permettent de faire évoluer les pratiques pédagogiques individuelles et les organisations collectives, afin de mieux prendre en considération la diversité des élèves. Une place particulière est faite aux relations avec les familles. Les élèves des réseaux de l'éducation prioritaire peuvent bénéficier de l'accompagnement éducatif et de l'école ouverte.

La bonne maîtrise des savoirs fondamentaux constituant l'un des principaux leviers pour réduire les inégalités sociales, les élèves

Depuis la rentrée 2019, dans l'académie, l'ensemble des classes de CP et de CE1 en éducation prioritaire sont dédoublées.

- En septembre 2017 : **147 classes de CP** ont été dédoublées en Rep+, soit 1 932 élèves concernés.

- En septembre 2018 : **97 classes de CP** ont été dédoublées en Rep (1 257 élèves) et **146 classes de CE1 en Rep+** (1 967 élèves).

- En septembre 2019 : les nouveaux dédoublements concernent **83 classes de CE1 en Rep** (1 242 élèves).

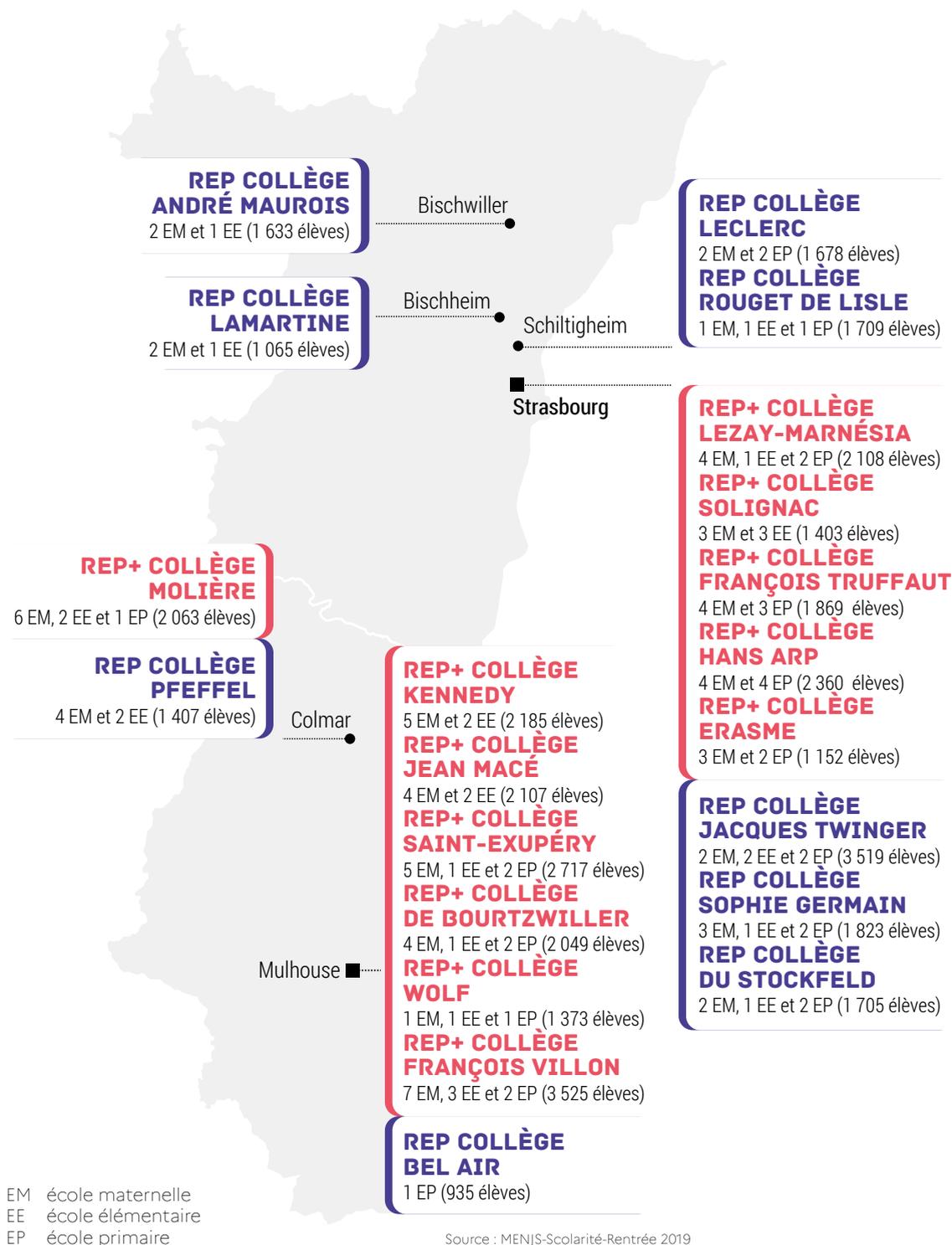
Au total, depuis 2017, la mesure s'est traduite par la création de plus de 470 classes de CP et de CE1 en Rep+ et Rep. À la rentrée 2019, 6 513 élèves étaient concernés par ce dispositif dans l'académie.

Les dédoublements seront étendus aux classes de grande section de maternelle en éducation prioritaire dès la rentrée 2020.

Les cités éducatives

En 2020, l'État renforce son accompagnement dans les quartiers prioritaires de la ville par la mise en place des cités éducatives, qui supposent un travail partenarial renforcé avec les collectivités territoriales. Dans l'académie, on compte deux cités éducatives : celle des Coteaux à Mulhouse, et celle de Strasbourg Meinau-Neuhof-Elsau.

Les réseaux d'éducation prioritaire en Alsace à la rentrée 2019



La scolarisation des élèves en situation de handicap

■ Les effectifs

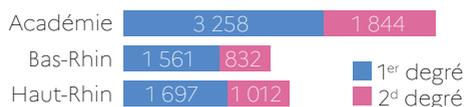
En 2019-2020, 8 602 élèves présentant un handicap sont scolarisés dans l'académie de Strasbourg, soit 735 élèves de plus que l'année précédente (+9,3%). Dans le premier degré, les effectifs progressent de 433 élèves (+9,4%) : +236 dans le Bas-Rhin, +197 dans le Haut-Rhin. Pour le second degré, la progression est de 302 élèves (+9,3%) : +168 élèves dans le Bas-Rhin, +134 élèves dans le Haut-Rhin.

	1 ^{er} degré	2 ^d degré	Total
Bas-Rhin	2 722	2 043	4 765
Haut-Rhin	2 332	1 505	3 837
Ensemble	5 054	3 548	8 602

■ Deux modes de scolarisation

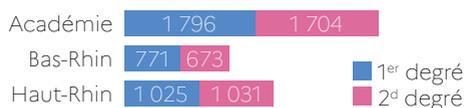
La scolarisation individuelle

Recherchée en priorité, elle consiste à scolariser un ou plusieurs élèves présentant des troubles dans une classe ordinaire, à temps partiel ou à temps plein. Elle concerne 5 102 élèves à la rentrée 2019, soit 59,0% des élèves en situation de handicap.



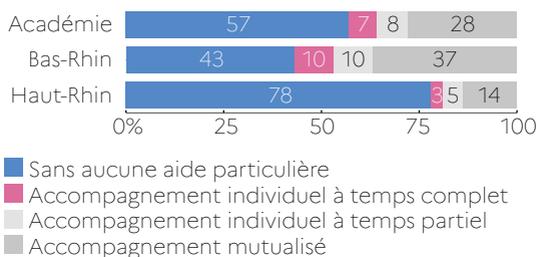
La scolarisation collective

Au sein d'établissements scolaires ordinaires, des groupes de 10 à 12 élèves sont accueillis dans des structures spécialisées nommées unités localisées d'inclusion scolaire (Ulis). À la rentrée 2019, elle concerne 3 500 élèves (41,0% des effectifs).



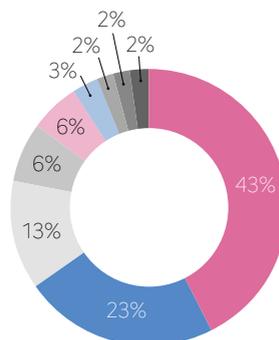
■ Les aides

La scolarisation peut se dérouler sans aucune aide particulière ou faire l'objet d'un aménagement lorsque les besoins de l'élève l'exigent.



6,5% des élèves handicapés utilisent un matériel pédagogique adapté : 2,6% dans le 1^{er} degré et 12,1% dans le 2^d degré.

■ Les troubles recensés



- Troubles intellectuels ou cognitifs (déficiences intellectuelles, troubles envahissants du développement dont l'autisme)
- Troubles du psychisme (troubles de la personnalité ou du comportement)
- Troubles du langage ou de la parole (dyslexie, dysphasie...)
- Troubles moteurs
- Plusieurs troubles associés
- Troubles auditifs
- Troubles visuels
- Troubles viscéraux
- Autres troubles

Source: Enquêtes n°3 et 12 / Depp - Dgesco, novembre 2019 hors Cned, hors post-bac, secteur public et privé

Les structures de scolarisation collective en 2019-2020

En 2019-2020, l'académie de Strasbourg compte 294 structures de scolarisation collective :

163 Ulis dans les écoles

91 dans le Bas-Rhin

72 dans le Haut-Rhin

118 Ulis dans les collèges

65 dans le Bas-Rhin

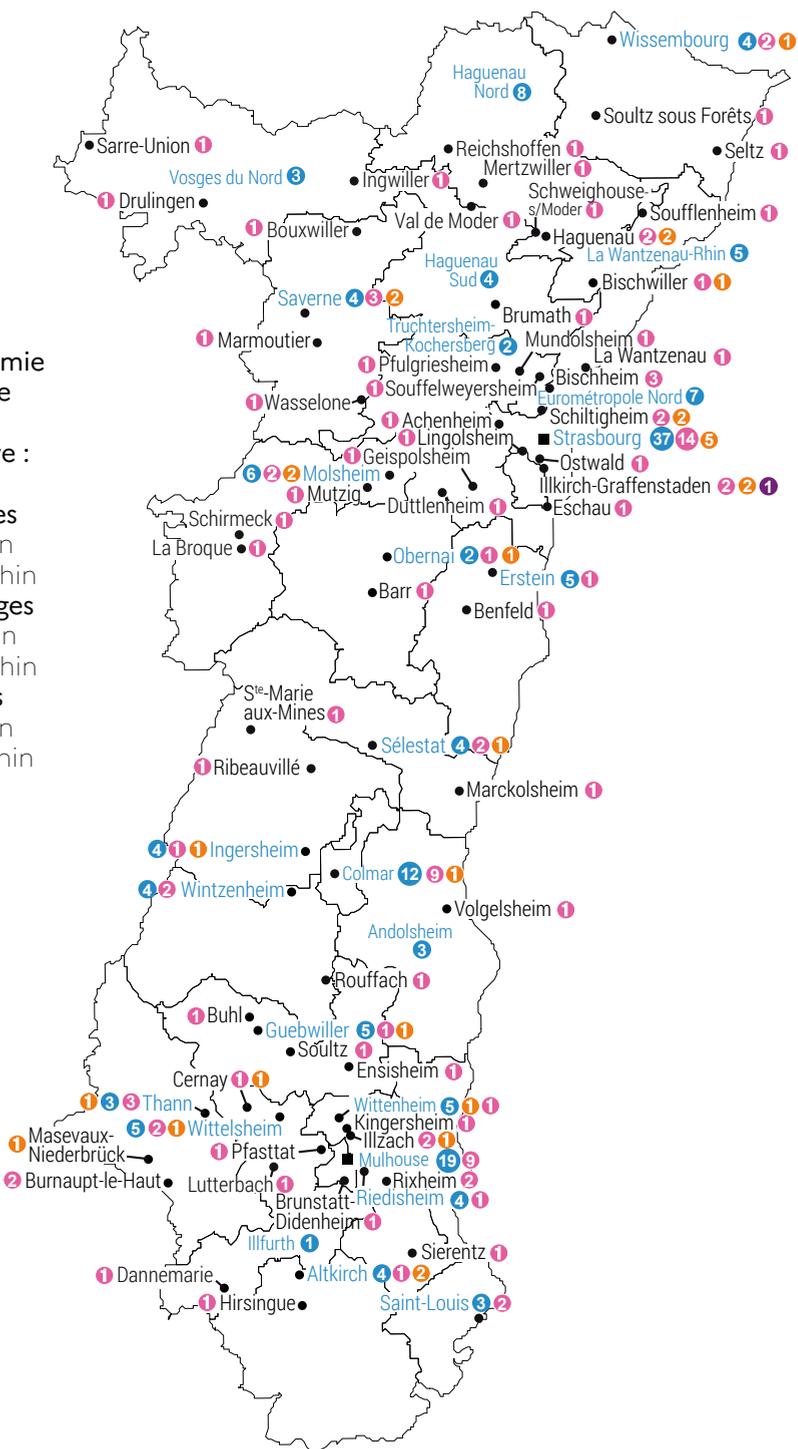
53 dans le Haut-Rhin

32 Ulis dans les lycées

19 dans le Bas-Rhin

13 dans le Haut-Rhin

1 Uli en Erea



Nombre d'Ulis par

1 circonscription

1 collège

1 lycée

1 Erea

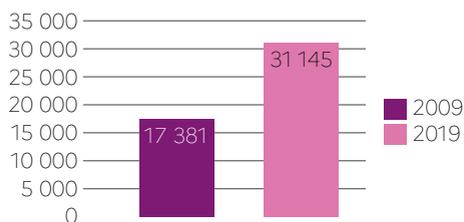
Source : enquêtes n°3 et 12 / Depp - Dgesco, novembre 2019 hors Cned, hors post-bac, public et privé

Les langues

■ À l'école, l'allemand dès le plus jeune âge

À la rentrée 2019, parmi les 178 415 écoliers du 1^{er} degré public et privé, 82,5% bénéficient d'un enseignement hebdomadaire de 3 heures d'allemand 17,5% (31 145) d'un enseignement bilingue à parité horaire (12h en allemand, 12h en français).

Des effectifs multipliés par 1,8 en 10 ans dans le cursus bilingue à l'école

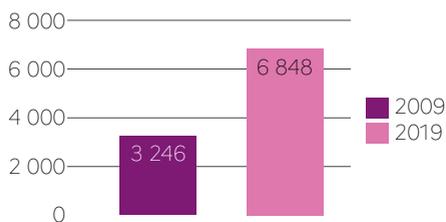


■ Dans le second degré, du bilinguisme au plurilinguisme

Au collège

La poursuite du cursus bilingue
6 848 élèves sont inscrits en 2019 dans la filière bilingue français-allemand (7,8% des élèves).

Des effectifs multipliés par 2,1 en 10 ans dans le cursus bilingue au collège



Le dispositif bi-langues

En 2019, 18 151 élèves, soit 81,0% des effectifs de 6^e (15,3% au niveau national), poursuivent l'apprentissage d'une langue débutée à l'école et commencent parallèlement l'apprentissage d'une deuxième langue (78,7% à la rentrée 2018).

Au lycée

La poursuite de l'enseignement bilingue est assurée en section Abibac dans 19 établissements publics et privés de l'académie. 1 570 élèves ont suivi cet enseignement en 2019 (958 en 2009), soit 4,5% des lycéens de la voie générale.

Depuis la rentrée 2014, dans la voie professionnelle, le dispositif Azubi-bacpro permet aux élèves et apprentis français et allemands d'obtenir, en plus du diplôme de leur pays d'origine, une attestation de compétences linguistiques liées à des situations de communication professionnelle, reconnue de l'autre côté de la frontière. Actuellement, 231 élèves sont inscrits dans 8 établissements.

■ Effectifs des 13 langues étudiées dans le second degré

Langue	Collège	Lycée GT	Lycée pro
Anglais	88 100	42 203	13 848
Allemand	79 546	35 702	9 300
Espagnol	6 827	9 365	812
Italien	558	979	94
Chinois	208	653	
Arabe	155	206	25
Portugais	139	98	29
Russe	60	154	31
Turc		115	55
Hébreu	59	93	
Japonais		112	
Polonais	24	22	
Coréen	5		
Effectifs	91 941	42 296	16 809

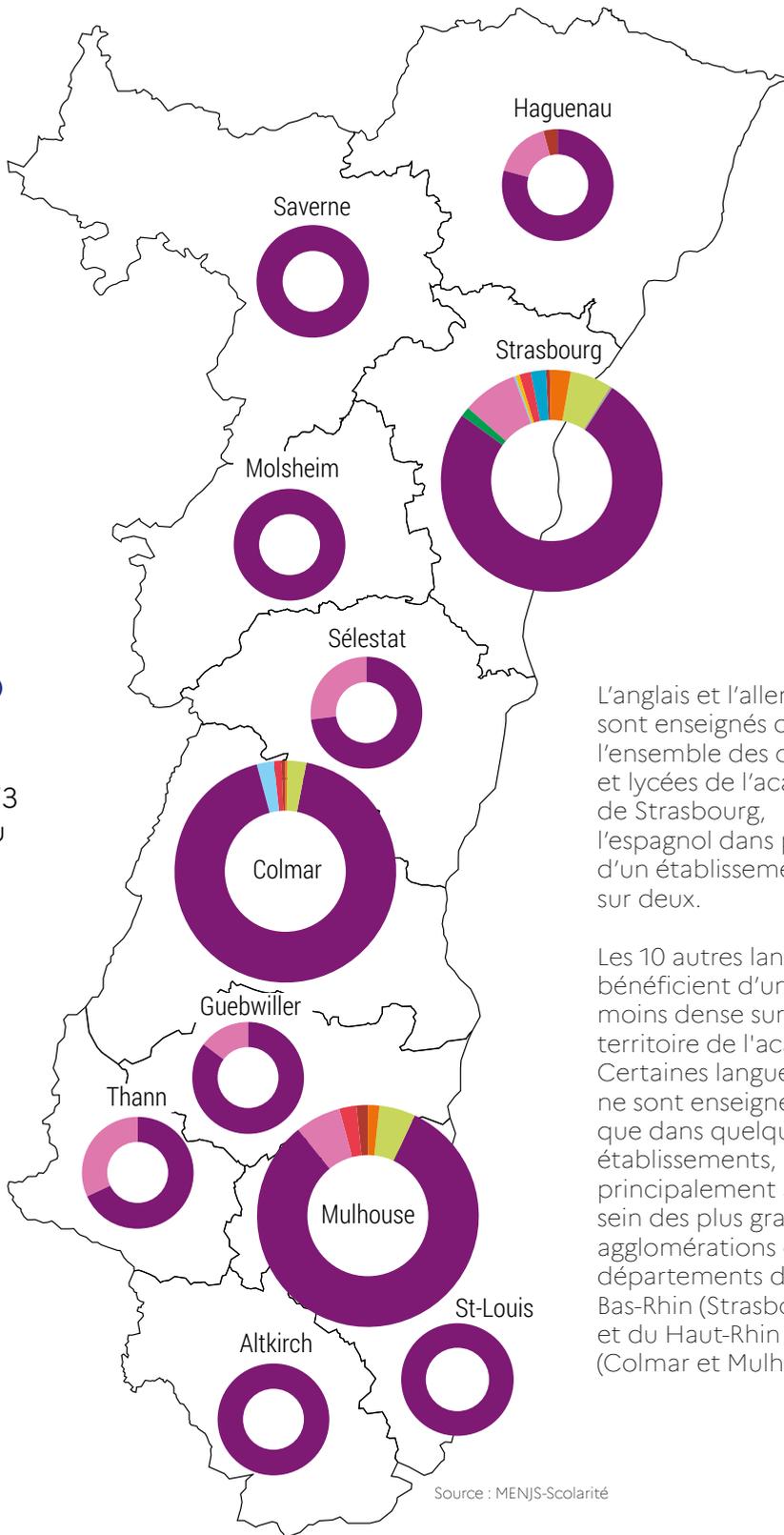
■ Les sections internationales

L'académie propose 8 sections internationales (allemande, britannique, coréenne, espagnole, italienne, polonaise, portugaise et russe) qui accueillent 1 303 élèves en 2019.

Les langues enseignées en 2019-2020 (hors allemand et anglais)

13,4%
des élèves de lycées GT étudient une LV3 (5,8% au niveau national)

- Arabe
- Chinois
- Coréen
- Espagnol
- Hébreu
- Italien
- Japonais
- Polonais
- Portugais
- Russe
- Turc



L'anglais et l'allemand sont enseignés dans l'ensemble des collèges et lycées de l'académie de Strasbourg, l'espagnol dans plus d'un établissement sur deux.

Les 10 autres langues bénéficient d'une offre moins dense sur le territoire de l'académie. Certaines langues ne sont enseignées que dans quelques établissements, principalement au sein des plus grandes agglomérations des départements du Bas-Rhin (Strasbourg) et du Haut-Rhin (Colmar et Mulhouse).

Source : MENJS-Scolarité

Les résultats aux examens Session 2019

■ Le diplôme national du brevet (DNB)

	Série générale			Série professionnelle			Ensemble des séries		
	Présents	Admis	% de réussite	Présents	Admis	% de réussite	Présents	Admis	% de réussite
Académie	19 745	17 155	86,9	1 828	1 186	64,9	21 573	18 341	85,0
France	739 603	649 238	87,8	76 237	55 328	72,6	815 840	704 566	86,4

Source : Cyclades / Champ : tous candidats - résultats définitifs

■ Le baccalauréat : résultats par série

Série	Académie				France	Positionnement sur 31 académies
	Présents	Admis	% de réussite	Évol°/ 2018	% de réussite	
Bac général	10 257	9 525	92,9	0,2	91,1	6
ES	3 549	3 286	92,6	1,0	90,6	5
S	5 548	5 150	92,8	-0,3	91,3	11
L	1 160	1 089	93,9	-0,2	91,4	2
Bac technologique	4 179	3 755	89,9	0,4	88,0	9
STMG	1 812	1 582	87,3	0,6	85,1	9
STAV	93	86	92,5	2,9	88,6	6
ST2S	718	667	92,9	1,3	90,5	9
STL	338	299	88,5	-0,3	90,2	23
STI2D	1 027	935	91,0	-0,1	90,4	15
STD2A	67	66	98,5	0,1	96,6	14
STHR	124	120	96,8	-1,5	94,7	10
Bac professionnel	5 499	4 540	82,6	-0,9	82,4	17
Production	2 565	2 103	82,0	-0,6	81,3	15
Services	2 934	2 437	83,1	-1,1	83,4	20
Total	19 935	17 820	89,4	0,0	88,0	8

Tous les résultats France s'entendent France métropolitaine et Dom
Source : Ocean-Safran / champ : tous candidats - résultats définitifs

Les séries

ES Économique et social

S Scientifique

L Littéraire

STMG Sciences et technologies du management et de la gestion

STAV Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

ST2S Sciences et technologies de la santé et du social

STL Sciences et technologies de laboratoire

STI2D Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

STD2A Sciences et technologies du design et des arts appliqués

STHR Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration

■ Le certificat d'aptitude professionnelle (CAP et CAPA*)

	Présents	Admis	Production	Services	Ensemble des domaines	
			% de réussite	% de réussite	% de réussite	Évol°/ 2018
Bas-Rhin	3 584	3 049	85,6	84,4	85,1	0,8
Haut-Rhin	2 131	1 817	83,6	87,4	85,3	-1,0
Académie	5 715	4 866	84,8	85,6	85,1	0,1
France	202 277	170 564	85,2	83,0	84,3	-0,4

*Certificat d'aptitude professionnelle agricole

■ Le brevet d'enseignement professionnel (BEP et BEPA*)

	Présents	Admis	Production	Services	Ensemble des domaines	
			% de réussite	% de réussite	% de réussite	Évol°/ 2018
Bas-Rhin	2 231	1 885	85,9	83,5	84,5	0,0
Haut-Rhin	1 653	1 396	85,8	83,7	84,5	-0,8
Académie	3 884	3 281	85,9	83,6	84,5	-0,4
France	156 721	130 944	82,1	84,5	83,6	-0,3

*Brevet d'études professionnelles agricoles

■ Le brevet de technicien supérieur (BTS et BTSA*)

	Présents	Admis	Production	Services	Ensemble des domaines	
			% de réussite	% de réussite	% de réussite	Évol°/ 2018
Bas-Rhin	3 473	2 629	80,5	74,3	75,7	-2,2
Haut-Rhin	1 671	1 284	78,6	74,5	76,8	1,7
Académie	5 144	3 913	79,4	74,4	76,1	-0,9
France	184 934	138 682	78,0	73,7	75,0	0,5

*Brevet de technicien supérieur agricole

Source : Ocean-Safran / champ : tous candidats - résultats définitifs

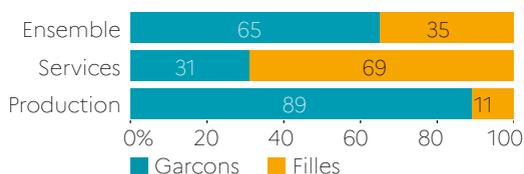
L'insertion professionnelle des apprentis

■ Situation des apprentis sortis des centres de formation

Le 1^{er} février 2019, l'enquête d'insertion des apprentis a interrogé 2 849 jeunes ayant quitté le système éducatif au courant de l'année scolaire 2017-2018 dans l'académie de Strasbourg. Parmi eux, 76% se déclarent en emploi (+1 point en un an). La proportion de jeunes en recherche d'emploi (18%) a reculé de 2 points par rapport à 2018.

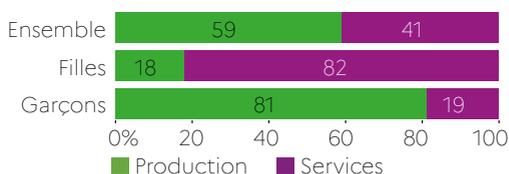
	Ensemble Nbr	%	dont filles Nbr	%
Emploi	2 177	76	703	72
Recherche d'emploi	509	18	214	22
Inactivité	118	4	42	4
Stage	23	1	10	1
Service civique	22	1	14	1
Ensemble	2 849	100	983	100

■ Sortants selon le sexe...



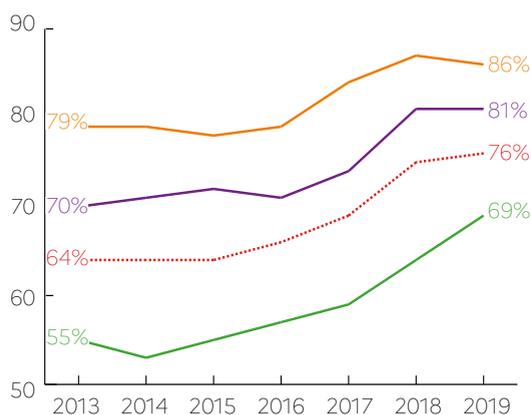
Les garçons représentent 89% des jeunes sortant des années terminales de formations professionnelles du domaine de la production, les filles 69% de ceux de la filière des services.

... et la filière de formation



82% des filles sont issues d'une année terminale de formation professionnelle du domaine des services, 81% des garçons d'une formation de la filière production.

■ Évolution de la part des apprentis sortants en emploi selon le niveau de formation



En 2019, l'insertion professionnelle reste stable pour les apprentis issus d'une année terminale de formation professionnelle de niveau 4 et 5, tandis qu'elle augmente pour ceux de niveau 3. D'une façon générale, le niveau de qualification reste le meilleur rempart contre le chômage : les chances d'insertion dans l'emploi augmentent avec l'élévation de celui-ci. On note un écart de 17 points entre l'insertion des sortants d'année terminale de niveau 5 (BTS) et celle des jeunes d'année terminale de niveau 3 (CAP).

■ Niveau 5 (BTS) ■ Niveau 4 (bac)

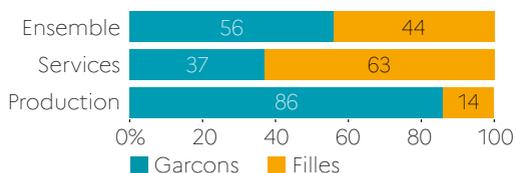
L'insertion professionnelle des lycéens

■ Situation des lycéens sortis des établissements scolaires

Le 1^{er} février 2019, l'enquête d'insertion des lycéens a interrogé 4 359 jeunes ayant quitté le système éducatif au courant de l'année scolaire 2017-2018 dans l'académie de Strasbourg. Sept mois après la fin de leurs études, 55% d'entre eux travaillent et 29% sont en recherche d'emploi.

	Ensemble Nbr	%	dont filles Nbr	%
Emploi	2 418	55	994	52
Recherche d'emploi	1 272	29	549	29
Inactivité	370	8	146	8
Stage	82	2	45	2
Service civique	217	5	170	9
Ensemble	4 359	100	1 904	100

■ Sortants selon le sexe...



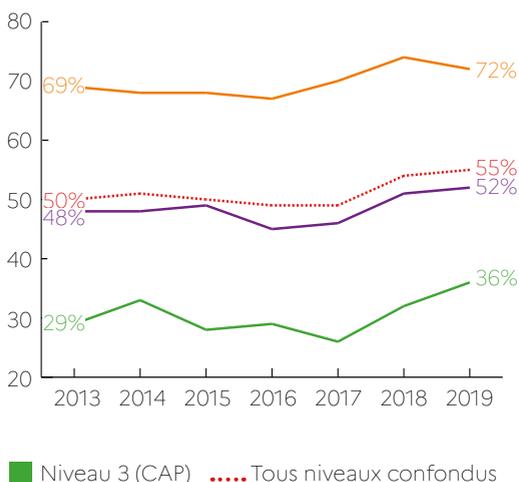
Les garçons représentent 86% des élèves sortant des formations de la filière production ; les filles 63% des élèves ayant suivi les formations de la filière services.

... et la filière de formation



87% des filles sont issues d'une formation de la filière services, 61% des garçons d'une formation de la filière production.

■ Évolution de la part des lycéens sortants en emploi selon le niveau de formation



Tandis que l'insertion des lycéens issus d'une formation de niveau 5 a légèrement diminué (-2 points entre 2018 et 2019), celle des jeunes issus de formations de niveau 3 a continué d'augmenter (+4 points). L'insertion professionnelle augmente avec le niveau de qualification : 72% des jeunes issus d'une formation de niveau 5 sont en emploi contre 36% des lycéens sortis d'un cursus de niveau 3.

EUROPA PARK®

RULANTICA

Europa-Park et Rulantica s'engagent pour l'insertion professionnelle des jeunes en proposant des emplois dans le domaine de l'hôtellerie-restauration, du tourisme et des métiers techniques.



Partenaires de

l'Académie de Strasbourg !

Plus d'informations sur :
jobs.europapark.de



Mack
INTERNATIONAL

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



**Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une
solution hydro-alcoolique**



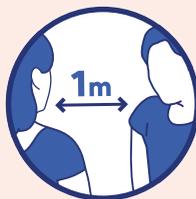
**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Se moucher dans
un mouchoir à usage unique
puis le jeter**



**Éviter
de se toucher
le visage**



**Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres**



**Saluer
sans serrer la main
et arrêter les embrassades**



**En complément de ces gestes, porter un masque
quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée**



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)